

Novembre 2012



Fonds de placement garanti Transamerica

CAHIER DE RENSEIGNEMENTS SUR LES FONDS

■ Le Cahier de renseignements sur les fonds est incomplet sans le Cahier de renseignements.

Raison d'être du Cahier de renseignements sur les fonds.....	2	Portefeuilles de répartition de l'actif	
Risques associés aux fonds distincts.....	5	PPG Prudence CI Transamerica.....	45
Pour comprendre les aperçus des fonds du contrat		(anciennement PPG Prudence TOP ^{MC} Transamerica)	
FPG Transamerica.....	12	PPG canadien équilibré CI Transamerica.....	47
		(anciennement PPG équilibré canadien TOP ^{MC} Transamerica)	
Marché monétaire et revenu fixe		PPG équilibré CI Transamerica.....	49
FPG canadien de marché monétaire Transamerica.....	17	(anciennement PPG équilibré TOP ^{MC} Transamerica)	
FPG d'obligations canadiennes Transamerica.....	19	PPG de croissance CI Transamerica.....	51
FPG à revenu favorable TD Transamerica.....	21	(anciennement PPG de croissance TOP ^{MC} Transamerica)	
FPG d'obligations canadiennes à court terme Transamerica.....	23	PPG de croissance maximale CI Transamerica.....	53
		(anciennement PPG de croissance audacieuse TOP ^{MC} Transamerica)	
Équilibrés canadiens		FPG équilibré de revenu Quotientiel Transamerica.....	55
FPG équilibré canadien Transamerica.....	25	FPG équilibré de croissance Quotientiel Transamerica.....	57
FPG canadien à versement fixe Transamerica.....	27	FPG de croissance Quotientiel Transamerica.....	59
FPG canadien équilibré Fidelity Transamerica.....	29	Annexes	
FPG de répartition d'actifs canadiens Fidelity Transamerica.....	31	Annexe A – Objectifs et politiques de placement des Fonds.....	62
PPG équilibré de dividendes TD Transamerica.....	33	Annexe B – Renseignements sur les fonds sous-jacents	
FPG de revenu de dividendes TD Transamerica.....	35	et les sociétés de fonds.....	70
		Annexe C – Principaux risques associés aux Fonds.....	76
Actions canadiennes		Annexe D – Frais imputés aux Fonds de placement	
FPG d'actions canadiennes Transamerica.....	37	garanti Transamerica.....	82
FPG indiciel de sociétés canadiennes à forte			
capitalisation Transamerica.....	39		
Actions américaines			
FPG indiciel d'actions américaines Transamerica.....	41		
Actions mondiales			
FPG de croissance mondiale Transamerica.....	43		

Raison d'être du Cahier de renseignements sur les fonds

Le Cahier décrit les Fonds offerts dans le cadre du contrat **Fonds de placement garanti Transamerica (FPG Transamerica)**.

Dans le présent document, nous entendons, par « vous », « votre » ou « vos », le propriétaire du contrat ou le titulaire des droits du contrat et par « nous », « notre » ou « nos », la Transamerica Vie Canada.

Les Fonds offerts au titre du contrat **FPG Transamerica** sont également qualifiés de Fonds de placement garanti (FPG) ou de Portefeuilles de placement garanti (PPG). Le FPG investit directement dans des titres, des parts d'un fonds commun de placement sous-jacent ou tout autre instrument de placement jugés par nous appropriés. Quant au PPG, il investit dans des parts de plusieurs fonds communs de placement sous-jacents ou tout autre instrument de placement jugés par nous appropriés. Les Fonds détenus en vertu du contrat **FPG Transamerica** sont donc composés de FPG et de PPG.

Dans le Cahier, la rubrique « Aperçu du fonds » est consacrée à chaque Fonds du contrat **FPG Transamerica**. On y donne les principales caractéristiques du Fonds traité. En haut de page, vous trouvez le nom du Fonds, le nom du contrat et la date à laquelle sont tirées les informations. Puis suit un bref aperçu, qui comprend, entre autres, la date de création du Fonds, sa valeur totale et son ratio de frais de gestion (RFG). En outre, on y répond aux questions suivantes:

- Dans quoi le Fonds investit-il?
- Quel a été le rendement du Fonds?
- Quel est le degré de risque?
- Y a-t-il des garanties?
- À qui le Fonds est-il destiné?
- Combien cela coûte-t-il?
- Et si je change d'idée?

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne comprenne pas l'information recherchée. Nous vous invitons à prendre connaissance de la Police de rente et du Cahier de renseignements.

Vous trouverez à l'**Annexe A** l'objectif et les politiques de placement de chaque Fonds.

Pour plus de précisions sur les Fonds offerts dans le cadre du contrat **FPG Transamerica**, vous pouvez nous écrire au 5000, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2N 7J8. Les politiques de placement et leurs restrictions peuvent faire de temps à autre l'objet de modification.

Quant aux Fonds qui investissent dans les fonds communs de placement sous-jacents, les objectifs de placement fondamentaux et les stratégies de placement se trouvent à l'**Annexe B**. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, de la notice annuelle, des faits saillants de nature financière et

de la liste de tous les titres détenus dans le ou les fonds sous-jacents, il vous suffit de contacter par écrit le gestionnaire du fonds en question à l'adresse figurant à la fin de l'**Annexe B**.

Le Cahier de renseignements sur les fonds du contrat **FPG Transamerica** doit être consulté de concert avec le Cahier de renseignements et la Police de rente. Le Cahier de renseignements expose de façon simple et concise tous les faits importants touchant le contrat **FPG Transamerica**. La Transamerica Vie Canada est le seul émetteur du contrat et le garant de toutes ses dispositions.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire et peut prendre ou perdre de la valeur.

QU'EST-CE QU'UN FONDS DISTINCT?

C'est une option de placement prévue par le contrat individuel à capital variable connu sous le nom de contrat de fonds distincts.

Chaque Fonds offert dans le cadre du contrat **FPG Transamerica** est un fonds distinct. Les fonds distincts regroupent l'actif des titulaires ayant des objectifs de placement similaires. Les dépôts des titulaires, mis en commun par l'assureur, servent à acquérir un portefeuille de titres. L'actif du fonds distinct, qui appartient à l'assureur, est séparé de ses autres éléments d'actif.

Étant donné que l'actif appartient à l'assureur, il n'est pas nécessaire de diviser les éléments d'actif en parts. Toutefois, pour que celui-ci puisse gérer les Fonds et consigner les intérêts contractuels des titulaires, les Fonds sont divisés en parts théoriques. Les titulaires ne détiennent aucune part du Fonds ni ne peuvent donner des directives de placement. Les contrats de fonds distincts sont régis par les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux du secteur de l'assurance.

FONDS DE PLACEMENT GARANTI TRANSAMERICA

Les Fonds de placement garanti (FPG) Transamerica investissent directement dans des titres (obligations, débentures, actions, etc.). Certains FPG ont recours à une stratégie de « fonds de fonds » en vertu de laquelle leur actif net est investi dans des parts du fonds sous-jacent retenu. Nous nous réservons le droit de remplacer tout fonds sous-jacent dans lequel le FPG aurait investi. Si le remplacement constitue un changement fondamental au sens de l'article 14.1 de la Police de rente, vous disposez des droits qui y sont stipulés. Remplacer un fonds sous-jacent par un autre de même nature ne constitue pas un changement fondamental si le total des frais de gestion est, au moment du remplacement, similaire ou inférieur, sous réserve toutefois du respect du plafond des frais d'assurance. Par fonds sous-jacent de même nature, nous entendons un fonds ayant un objectif de placement comparable, appartenant à la même

catégorie et assujetti à des frais de gestion et à un plafond de frais d'assurance similaires ou inférieurs à ceux du fonds visé par le changement. Il n'est pas possible de modifier l'objectif de placement d'un fonds sous-jacent, sauf si la modification est approuvée par les porteurs de parts. Une fois l'approbation obtenue, vous recevez un avis à cet effet.

PORTFEUILLES DE PLACEMENT GARANTI TRANSAMERICA

Chaque Portefeuille de placement garanti (PPG) Transamerica répartit son actif entre des titres de revenu et des actions. Pour ce faire, il investit dans des parts de fonds communs sous-jacents d'une société de placement retenue et dans d'autres placements jugés par nous appropriés. Chaque PPG vise une combinaison cible de titres de revenu et d'actions et diversifie les placements grâce à un portefeuille composé par des experts. Il fait l'objet d'un suivi constant et, au moins une fois par mois, l'on procède au besoin au rééquilibrage des placements sous-jacents. On cherche ainsi à maintenir la répartition de l'actif cible du portefeuille. Il est toutefois possible que le PPG s'écarte, dans une certaine mesure, entre deux opérations de rééquilibrage de la répartition prévue.

Pour mieux réaliser l'objectif de placement du PPG, nous pouvons en tout temps modifier les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis n'est expédié en cas de rééquilibrage des PPG ou en cas de modification d'un fonds sous-jacent ou de sa pondération cible. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, un avis est expédié et les règles relatives aux changements fondamentaux stipulées à l'article 14.1 de la Police de rente s'appliquent.

Vous trouverez l'objectif et les politiques de placement de chaque fonds sous-jacent détenu dans les PPG Transamerica à l'**Annexe B**. Les coordonnées des gestionnaires de fonds y figurent également.

FONDS INDICIELS

Plusieurs des fonds offerts dans le cadre du contrat **FPG Transamerica** sont considérés comme des « fonds indiciels ». Ceux-ci cherchent à obtenir un rendement comparable à celui d'un indice généralement reconnu. Le nom du fonds doit comporter le terme « indiciel ». Étant donné qu'ils ne sont pas des placements à « gestion active », l'achat et la vente de titres ne s'appuient pas sur l'analyse économique, financière et du marché faite par le conseiller du portefeuille. Les fonds indiciels ont plutôt recours à la « gestion passive ». Les trois méthodes courantes énumérées ci-dessous donnent en gros le même résultat.

1. **Le rapport marché-indice.** Si l'importance et l'objectif du placement le permettent, le Fonds investit dans les titres de l'indice de référence selon les mêmes proportions. La variation de la valeur liquidative du Fonds correspond donc à celle de l'indice.

2. **L'optimisation.** Ce modèle mathématique permet d'identifier les titres susceptibles de générer un rendement le plus proche de celui de l'indice boursier. Au lieu d'investir dans les titres de l'indice de référence selon les mêmes proportions, le Fonds, grâce à l'optimisation, peut détenir un plus petit nombre de titres dans des proportions plus importantes que l'indice tout en répliquant ce dernier.

3. **La substitution.** Cette méthode fait appel aux fonds négociés en bourse (FNB), aux contrats à terme standardisés, aux contrats à terme ou à d'autres instruments de même nature. Leur valeur s'appuie sur celle de l'indice ou sur celle d'un élément d'actif sous-jacent compris dans l'indice au moment de l'achat ou de la vente du contrat ou en est dérivée. La substitution permet donc au Fonds de répliquer l'indice sans que la société de gestion soit tenue de détenir les titres eux-mêmes.

Dans ses efforts pour répliquer l'indice, le fonds indiciel engage des frais de gestion du portefeuille d'éléments d'actifs, y compris les frais de gestion passive. Tous ces frais peuvent empêcher le Fonds de répliquer l'indice. Le calcul de l'indice dans une devise différente du huard peut également entraîner des fluctuations monétaires.

Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la section « *Risque lié aux fonds indiciels* ».

UTILISATION AUTORISÉE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les Fonds offerts aux termes du contrat **FPG Transamerica** peuvent recourir aux instruments dérivés, sous réserve du respect de leur objectif de placement, et aux fonds sous-jacents, sous réserve du respect de leur objectif de placement et des politiques énoncées par les diverses commissions de valeurs mobilières.

Par instrument dérivé, nous entendons un contrat financier, conclu habituellement entre deux parties, dont la valeur est fonction des cours du marché et de la valeur d'un actif sous-jacent, notamment une action, une obligation, un indice, une devise, des marchandises ou un panier de titres boursiers. Son principal attrait, c'est que les investisseurs peuvent tirer parti des fluctuations du cours d'un titre sous-jacent à une fraction du coût d'acquisition. Il ne s'agit toutefois pas d'un placement direct dans un actif sous-jacent. Parmi les instruments dérivés, on trouve un large éventail de contrats financiers, y compris les contrats à terme standardisés, les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap.

Quant aux Fonds offerts en vertu du contrat **FPG Transamerica**, nous nous engageons à ne pas créer, à l'aide d'instruments dérivés, de portefeuille avec effet de levier, étant précisé que l'utilisation de tels instruments se limite aux situations où le Fonds dispose d'assez d'actifs liquides pour assurer le respect des obligations stipulées au contrat d'instrument dérivé.

Il est possible de faire appel aux instruments dérivés dans les cas suivants :

- **La réduction du risque de devises.** Le gestionnaire de fonds peut juger qu'il est préférable de couvrir, au besoin, le risque de devises visant les positions de portefeuille à l'étranger. Il tient ainsi à se protéger contre la variation du taux de change. Il peut avoir recours aux contrats négociés de gré à gré ou sur un marché organisé, notamment les contrats d'option sur devises, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, etc.
- **L'accès à certains titres et marchés étrangers.** Le gestionnaire de fonds peut acheter ou vendre des contrats d'option sur des titres particuliers plutôt que d'acheter ou vendre directement les titres en question. Il peut aussi investir sur les marchés étrangers en acquérant des instruments dérivés négociés sur un marché organisé, notamment les contrats d'option sur indice boursier, les contrats à terme standardisés et les contrats de change à terme.
- **La bonification des rendements et l'immobilisation du cours des placements du portefeuille.** Le gestionnaire de fonds pourrait vouloir bonifier les rendements et immobiliser le cours des placements du portefeuille grâce à la vente d'options d'achat couvertes. L'option d'achat confère à une partie le droit d'acheter, pour une période donnée, un élément d'actif à un prix stipulé d'avance. Elle est couverte lorsque le vendeur de l'option en question est propriétaire de l'actif sous-jacent, qui peut faire, en cas d'exercice de l'option, l'objet de la vente.

Nous ne sommes pas tenus d'avoir recours aux instruments dérivés.

Bien que les instruments dérivés puissent permettre aux fonds de se prémunir contre les pertes, d'effectuer des placements indirects et d'accroître leur exposition aux marchés financiers et à d'autres actifs, rien ne garantit leur efficacité. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la section « *Risque lié aux instruments dérivés* ».

Risques associés aux fonds distincts

Le risque correspond à la chance ou probabilité de perte. L'élément de risque en matière d'investissement est susceptible de fluctuer considérablement. En général, plus le rendement potentiel est élevé, plus le risque l'est également. C'est ce qu'on appelle le « compromis risque-rendement ».

La volatilité et le rendement de votre placement dépendront du rendement des fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, de l'habileté du gestionnaire de fonds et des conditions générales du marché. Les placements sous-jacents peuvent être des parts de fonds communs de placement ou de fonds en gestion commune, des actions, des obligations ou d'autres placements ou titres. Leur valeur fluctuera quotidiennement en fonction notamment des variations des taux d'intérêt, de l'évolution générale du climat économique, des conditions politiques et des marchés, de la divulgation de renseignements concernant un placement, émetteur ou secteur de l'industrie, des fluctuations de la valeur d'une devise par rapport au dollar canadien, et d'autres facteurs.

Quelle que soit la stratégie adoptée par un gestionnaire pour gérer les risques particuliers liés aux placements détenus au titre de chaque Fonds, il importe de bien comprendre que les risques (nature, durée et répercussions) seront toujours multiples et incertains.

L'effet de levier est une stratégie financière qui consiste à emprunter pour investir ou à utiliser certains types d'instruments dérivés pour simuler un placement spécifique. Le recours à l'effet de levier amplifie les possibilités de gains ou de pertes sur le capital investi. Sachez qu'aucun des Fonds n'a recours à l'effet de levier.

Vous trouverez ci-dessous une description des principaux facteurs de risque pouvant être liés aux placements sous-jacents des Fonds offerts aux termes du contrat **FPG Transamerica**.

Risque lié à la dépréciation du capital

Certains fonds sous-jacents prévoient distribuer des revenus élevés. Dans des circonstances comme des périodes de marchés baissiers ou de taux d'intérêt à la hausse, un fonds sous-jacent peut effectuer des distributions qui incluent un remboursement de capital. Lorsque la totalité des distributions d'un fonds sous-jacent pour un exercice dépasse son revenu net et ses gains en capital nets réalisés pour l'exercice, sa valeur liquidative peut être réduite, ce qui ce qui entraverait la capacité du fonds sous-jacent de dégager des revenus futurs.

Risque lié à la trésorerie

Un Fonds ou un fonds sous-jacent peut parfois augmenter son niveau de liquidités, une mesure pouvant être prise par le gestionnaire de portefeuille afin de protéger l'actif ou de saisir des occasions d'achat. Les liquidités sont également nécessaires pour financer les ordres de rachat. En disposant d'importantes

liquidités, un fonds ne risque pas d'être touché en période de baisse, de perte ou d'instabilité du marché. Il peut aussi ne pas tirer profit d'une hausse des cours sur le marché.

Risque lié aux produits de base

La valeur marchande des placements détenus au titre d'un fonds peut être touchée par les variations défavorables dans les cours des produits de base. Une chute des cours des produits de base a une incidence négative sur les bénéfices des exploitants de produits de base, tels que le pétrole et l'or.

Risque lié à la concentration

Un fonds peut investir une grande partie de son actif auprès d'un seul émetteur. Une concentration relativement élevée de l'actif dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs peut réduire la diversification, ce qui peut avoir un effet négatif sur le rendement du fonds. La concentration peut aussi augmenter la volatilité du fonds et en réduire la liquidité.

Risque lié au crédit

Il s'agit du risque qu'un émetteur d'une obligation ou d'un autre titre à revenu fixe ne soit pas en mesure de verser l'intérêt ou de rembourser le capital lorsqu'il est exigible. Ce risque est généralement faible si l'émetteur a une cote de crédit élevée d'une agence de notation indépendante alors qu'il est généralement élevé si l'émetteur a une cote de crédit faible ou n'est pas coté. Le cours des titres comportant une cote de crédit faible ou ne comportant aucune cote a tendance à fluctuer davantage que le cours des titres assortis d'une cote élevée, ce qui pourrait aider à compenser le risque supplémentaire.

Risque lié aux certificats représentatifs d'actions étrangères

Les banques ou les autres établissements financiers qui agissent comme dépositaires, émettent des certificats représentatifs d'actions étrangères qui représentent la valeur des titres émis par les sociétés étrangères. Ces certificats sont mieux connus sous les noms de certificat américain d'actions étrangères, de certificat international d'actions étrangères ou de certificat européen d'actions étrangères, selon le pays où est situé le dépositaire. Les Fonds peuvent acquérir des certificats représentatifs d'actions étrangères afin de détenir indirectement des titres étrangers, sans avoir à les négocier directement sur les marchés étrangers. Il existe un risque que la valeur des certificats représentatifs d'actions étrangères soit inférieure à la valeur des titres étrangers. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence : les frais liés aux certificats représentatifs d'actions étrangères; la fluctuation du taux de change entre la devise des certificats représentatifs d'actions étrangères et la devise des titres étrangers; les différents impôts perçus selon les territoires offrant les certificats représentatifs d'actions étrangères et les titres étrangers; et l'incidence de la convention fiscale, s'il y a lieu, entre les territoires offrant des certificats représentatifs

d'actions étrangères et ceux offrant des titres étrangers. De plus, un Fonds fait face aux risques que les certificats représentatifs d'actions étrangères soient moins liquides, que les porteurs de ces certificats aient moins de droits légaux que s'ils détenaient directement les titres étrangers et que le dépositaire change les modalités applicables au certificat représentatif d'actions étrangères, y compris la dissolution du certificat représentatif d'actions étrangères, de sorte que le Fonds est obligé de vendre à un moment inopportun.

Risque lié aux instruments dérivés

Voici les risques les plus courants associés à l'utilisation d'instruments dérivés :

- L'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture peut ne pas être efficace.
- Rien ne garantit qu'un marché existera à l'égard de certains instruments dérivés. Cela pourrait empêcher un fonds de réaliser ses gains ou de limiter ses pertes.
- Il est possible que la liquidité de certains instruments dérivés négociés en bourse soit insuffisante et que le fonds ne soit pas en mesure d'exécuter le contrat sur instruments dérivés. Les instruments dérivés négociés sur les marchés étrangers peuvent être moins liquides et présenter un risque de crédit plus grand que des instruments comparables négociés sur les marchés de l'Amérique du Nord.
- Les bourses peuvent imposer des limites de négociation qui pourraient nous empêcher d'exécuter le contrat sur instruments dérivés.
- Le prix d'un instrument dérivé peut ne pas refléter adéquatement la valeur de l'actif sous-jacent.
- Il se peut que l'autre partie à un contrat sur instruments dérivés ne respecte pas ses obligations.
- Rien ne garantit que les stratégies de couverture d'un fonds seront efficaces. Il peut y avoir une corrélation historique imparfaite entre le comportement d'un instrument dérivé et l'instrument sous-jacent. Toute corrélation historique peut ne pas se poursuivre pour la période au cours de laquelle la couverture est en place.
- L'utilisation d'instruments dérivés en vue de couvrir les fluctuations du change, des marchés boursiers ou des taux d'intérêt ne peut éliminer les variations des cours des titres d'un fonds ou prévenir les pertes si les cours de ces titres baissent.
- La couverture pourrait en outre limiter la possibilité de gains si la valeur de la devise couverte ou du marché boursier couvert devait monter ou si le taux d'intérêt couvert devait baisser.

- L'incapacité de liquider ses positions dans d'autres contrats d'options, contrats à terme normalisés et contrats à terme de gré à gré pourrait empêcher un fonds d'utiliser les instruments dérivés pour couvrir avec efficacité son portefeuille ou mettre en œuvre sa stratégie.

Risque lié aux marchés émergents

Les fonds qui investissent sur les marchés émergents présentent habituellement un degré de risque plus élevé que ceux qui investissent sur les marchés étrangers bien établis. En général, dans les pays émergents, les marchés boursiers peuvent être moins importants que ceux des pays plus développés, ce qui rend plus difficile la vente de titres afin de faire des profits ou d'éviter des pertes. Les sociétés évoluant sur ces marchés peuvent avoir des gammes de produits, marchés ou ressources restreints, ce qui complique leur évaluation. Dans l'ensemble, l'économie des pays émergents est plus fragile en raison du niveau élevé de leur taux d'inflation, de la dette de ses États et (ou) de leur dépendance à l'égard d'une base industrielle relativement limitée. L'instabilité politique et la corruption éventuelle, de même que les normes peu rigoureuses de la réglementation touchant les pratiques commerciales, contribuent à accroître les possibilités de fraudes et d'autres problèmes juridiques. La valeur des placements sur ces marchés peut fluctuer de façon substantielle.

Risque lié aux actions

Le cours des titres de participation, aussi désignés par actions ou parts, est touché par les variations du marché boursier, ainsi que par la conjoncture économique en général et les conditions financières dans le pays où la société est située ou exerce ses activités ou dans lequel le titre se négocie. De plus, le cours des titres de participation de certaines sociétés ou des sociétés dans un secteur particulier pourrait varier de façon différente du cours général du marché à cause des changements dans les perspectives de ces sociétés en particulier ou de l'industrie dans laquelle elles œuvrent. Historiquement, les cours des actions ont été plus volatils que ceux des titres à revenu fixe, comme les obligations. Par conséquent, la valeur des fonds dont l'actif est pondéré à l'égard des actions peut être plus volatile que la valeur des fonds dont l'actif est pondéré à l'égard des titres à revenu fixe.

Risque lié aux fonds négociés en bourse (FNB)

Certains fonds peuvent investir dans des titres de fonds négociés en bourse (FNB), qui sont considérés comme des parts indicielles. Les FNB cherchent à obtenir des résultats similaires à ceux d'un indice boursier particulier ou d'un indice représentant un secteur industriel. Ils peuvent ne pas afficher le même rendement que celui de leur indice de référence ou de l'indice représentant un secteur industriel en raison, d'une part, des différences entre la

pondération des titres détenus dans les FNB et la pondération des titres composant l'indice respectif et, d'autre part, des frais d'exploitation et de gestion imputés aux FNB.

Risque lié aux devises

La valeur des titres libellés en devises ou des titres donnant droit à un revenu en devises varie en fonction de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à ces devises. À titre d'exemple, si le dollar américain monte par rapport au dollar canadien, les actions libellées en dollars américains auront une valeur plus élevée en dollars canadiens. Par contre, advenant une dépréciation du dollar américain, les actions libellées en dollars américains auront une valeur moindre en dollars canadiens.

Risque lié aux placements étrangers

Les placements étrangers sont intéressants à plus d'un égard. Dans plusieurs pays, la croissance économique peut être beaucoup plus rapide qu'au Canada. Compte tenu de cette tendance, il est probable que les placements dans ces pays connaissent également une croissance plus rapide. Qui plus est, les placements étrangers vous procurent une certaine diversification puisque votre argent n'est pas placé en totalité au Canada. Toutefois, les placements étrangers peuvent comporter un plus grand risque que ceux qui sont effectués au Canada. En plus du risque lié aux devises, les placements étrangers comportent d'autres risques, notamment :

- Les facteurs économiques ou politiques et les conditions des marchés dans le monde peuvent influencer sur la valeur des titres étrangers, de même que la valeur des fonds dont le portefeuille comprend ces titres.
- Les normes de comptabilité, de vérification et d'information financière adoptées par bon nombre de sociétés et pays étrangers sont différentes de celles des sociétés nord-américaines.
- Il peut y avoir moins d'information offerte au public au sujet d'une société ou d'un pays étranger, et la qualité de l'information peut être moins fiable.
- Certains marchés boursiers étrangers peuvent avoir un volume d'opérations moins important et peuvent être moins réglementés que ceux du Canada et des États-Unis, rendant ainsi la volatilité plus élevée et la liquidité moins élevée que les marchés nord-américains.
- La négociation d'ordres importants dans des pays étrangers peut entraîner une fluctuation du cours plus importante que si elle avait lieu en Amérique du Nord.

- Un pays étranger peut effectuer des retenues ou prélever d'autres impôts qui pourraient réduire le rendement du placement, ou avoir des lois en matière de change ou de placements à l'étranger qui compliquent la vente d'un placement.
- L'instabilité politique et sociale, les restrictions sur les mouvements des capitaux et la menace d'expropriation ou de nationalisation peuvent influencer sur la valeur des placements dans des pays moins développés.
- Les titres à revenu fixe acquis sur des marchés étrangers, y compris certaines obligations gouvernementales, présentent souvent un risque élevé. Il se peut que l'émetteur ne rembourse pas sa dette ou que le prix du titre s'effondre brutalement.

De plus, l'ampleur du risque varie beaucoup d'un pays à l'autre. Les titres de marchés développés comme ceux d'Europe occidentale, qui sont généralement bien réglementés et relativement stables, présentent moins de risques. En revanche, les titres émis par des gouvernements et des sociétés de marchés en émergence ou en voie de développement, comme l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, peuvent comporter beaucoup plus de risques. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique *Risque lié aux marchés émergents*.

Risque lié aux fiducies de revenu et aux sociétés en commandite

Les fiducies de revenu détiennent généralement des titres de créance ou des titres de participation d'une entreprise sous-jacente active ou ont le droit à des redevances sur les revenus générés par cette entreprise. Elles sont habituellement classées dans quatre catégories : les fiducies commerciales, les fiducies de services publics, les fiducies de ressources et les fonds de placement immobilier (FPI).

Les placements dans les fiducies de revenu comportent divers degrés de risque selon le secteur et les actifs sous-jacents. Généralement, les fiducies de revenu comportent des risques identiques à ceux qui sont associés aux actions (voir rubrique *Risque lié aux actions*). Ils comportent également des risques généraux associés aux cycles commerciaux, aux prix des produits de base, aux taux d'intérêt et à d'autres facteurs économiques.

Les rendements des fiducies de revenu ne sont ni fixes ni garantis. En général, les titres de fiducies de revenu et d'autres titres qui devraient verser des distributions de revenu sont plus volatils que les titres à revenu fixe et les actions privilégiées. La valeur des titres de fiducies de revenu peut subir de fortes chutes

si les fiducies ne sont pas en mesure de respecter leur objectif en matière de distributions. Dans la mesure où des réclamations contre une fiducie de revenu ne sont pas réglées par celle-ci, les investisseurs dans la fiducie de revenu pourraient être tenus responsables de ces obligations. Certains territoires, mais pas tous, ont promulgué des lois en vue de protéger les épargnants à l'égard de cette responsabilité.

Les modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ont eu une incidence sur la façon dont certaines fiducies de revenu et sociétés en commandite sont imposées. Généralement, les nouvelles règles instituent un impôt à l'égard de certaines fiducies de revenu (sauf certaines fiducies de placement immobilier) et sociétés en commandite cotées en bourse en ce qui concerne certaines distributions ou attributions de revenu qu'effectuent de telles entités. Les modifications réduiront les avantages fiscaux des fiducies de revenu et des sociétés en commandite visées. De plus, les modifications ont eu et pourraient continuer d'avoir une incidence sur le cours des titres de ces fiducies de revenu et sociétés en commandite, ce qui pourrait influencer sur la valeur d'un Fonds ou d'un fonds sous-jacent qui détient ces placements.

Risque lié aux fonds indiciels

Les fonds indiciels cherchent à atteindre des résultats similaires à ceux de leurs indices de référence respectifs. Toutefois, la capacité d'un fonds indiciaire de reproduire le rendement d'un indice est fonction des frais d'exploitation et de gestion engagés par le fonds, y compris les frais associés à l'utilisation des stratégies de gestion passive (notamment, la proportion du marché/de l'indice, l'optimisation, la substitution ou une combinaison de ces stratégies) pour imiter le rendement de cet indice. D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur certains frais, dont l'importance du fonds, la composition de chaque indice, le volume de transactions effectuées par les porteurs de parts et les flux de trésorerie liés aux activités du fonds. Des opérations de négociation fréquentes donnent lieu à des frais supplémentaires, empêchant ainsi le fonds d'afficher des résultats similaires à ceux de son indice de référence.

Les fonds indiciels peuvent investir plus de 10 % de leur actif dans des titres d'un même émetteur afin de réaliser leurs objectifs de placement et de reproduire plus exactement le rendement d'un indice. Puisque l'actif du fonds indiciaire peut être investi davantage dans les titres d'un même émetteur, une augmentation ou une diminution de la valeur des titres de cet émetteur aura une incidence plus marquée sur la valeur liquidative et le rendement total dudit fonds. Par conséquent, un fonds indiciaire pourrait être plus volatil qu'un fonds à gestion active qui ne peut investir plus de 10 % de son actif dans des titres d'un même émetteur. La valeur des parts d'un fonds indiciaire qui concentre ses placements pourrait subir des fluctuations plus importantes que celle des

parts des fonds plus diversifiés. Plus un fonds indiciaire concentre son actif dans un même émetteur, plus sa volatilité pourrait être importante et plus sa diversification pourrait être restreinte. Par conséquent, si des porteurs de parts demandent le rachat d'un grand nombre de parts, l'obtention d'un prix privilégié pourrait se révéler plus difficile.

Il existe également un risque que les titres ou la pondération des titres qui forment un indice dont un fonds indiciaire cherche à reproduire le rendement varient. De plus, les fonds indiciels n'ont aucun contrôle sur les sociétés dont les titres font partie d'un indice ni sur l'inclusion des titres d'une société dans un indice ou sur le retrait de ceux-ci d'un indice. Dans un tel cas, le fonds pourrait devoir composer avec une augmentation du taux de rotation des titres en portefeuille ainsi qu'avec une augmentation des frais tels que les frais d'opération et de garde.

Finalement, l'utilisation de la juste valeur pour évaluer les éléments d'actif d'un fonds peut expliquer certains écarts entre le rendement du fonds (évalué selon la juste valeur) par rapport à celui de l'indice correspondant (évalué selon les cours de clôture).

Risque lié aux taux d'intérêt

Le taux d'intérêt d'une obligation est déterminé au moment de son émission. Si les taux d'intérêt baissent, le cours des obligations existantes augmente parce que celles-ci donnent droit à un taux d'intérêt plus élevé que les nouvelles obligations et ont donc une valeur plus élevée. Par contre, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des obligations existantes baisse, de même que la valeur des Fonds ou fonds sous-jacents qui détiennent ces obligations. La valeur des titres d'emprunt offrant un taux d'intérêt flottant ou variable est généralement plus sensible, en termes de prix, aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds qui investissent dans des titres convertibles sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Étant donné que ces titres produisent un revenu fixe, il existe une corrélation inverse entre leur valeur et les taux d'intérêt, tout comme le prix des obligations. Toutefois, ces titres peuvent être convertis en actions ordinaires et sont donc moins touchés par la fluctuation des taux d'intérêt que les obligations.

Risque lié aux grands investisseurs

Les parts des fonds communs de placement peuvent être achetées et rachetées par de grands investisseurs, comme des institutions financières ou d'autres sociétés de fonds communs de placement. Ces investisseurs peuvent acheter ou faire racheter, d'un seul coup, un grand nombre de parts d'un fonds. L'achat ou le rachat d'un nombre important de parts peut obliger le gestionnaire du fonds sous-jacent à changer la composition du fonds sous-jacent ou encore à acheter ou à vendre des placements à des prix défavorables, ce qui peut influencer sur le rendement du fonds sous-jacent et accroître ses gains en capital réalisés.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité est la possibilité qu'un fonds ne puisse, au besoin, convertir ses placements en espèces. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques, de la nature du placement lui-même, des modalités d'un règlement, d'un manque d'acheteurs ou pour d'autres motifs. Généralement, les placements dont la liquidité est moindre tendent à avoir des variations de prix très importantes.

Risque lié aux titres à faible cote ou non cotés

Certains placements procurent un meilleur rendement que d'autres parce qu'ils comportent un risque plus élevé. Ils peuvent ne pas être cotés ou avoir une cote inférieure à celle qui est attribuée aux titres de qualité. Sans cours de marché, il peut être difficile d'établir leur valeur. De plus, ces titres peuvent être moins liquides que des placements de plus haute qualité. Les titres de qualité inférieure ou non cotés impliquent un degré de risque significatif car il existe une incertitude quant à la capacité de l'émetteur de verser l'intérêt et de rembourser le principal dans le cas des titres à revenu fixe, ou de verser les dividendes et de racheter les actions dans le cas des actions privilégiées, conformément aux obligations de l'émetteur. Les titres à faible cote ou non cotés comportent, à la fois, un potentiel de pertes substantielles et de gains considérables, tout comme les fonds qui investissent dans ces titres. Ce risque est semblable au *risque lié au crédit*.

Risque lié aux titres adossés à des créances immobilières et mobilières

Les titres adossés à des créances immobilières sont des créances adossées à un portefeuille de prêts hypothécaires sur des biens immobiliers résidentiels ou commerciaux. Les titres adossés à des créances mobilières sont des créances adossées à un portefeuille de prêts commerciaux ou à la consommation. Certains des titres adossés à des créances mobilières sont des créances à court terme, également appelés papiers commerciaux adossés à des créances (« PCAC »). En cas de changement de la perception que le marché peut avoir des émetteurs de ce type de titres, ou de la solvabilité des parties en cause, la valeur des titres peut être touchée. De plus, dans le cas d'un PCAC, il y a un risque de décalage entre les flux de trésorerie des actifs sous-jacents auxquels est adossé le titre et l'obligation de remboursement du titre à son échéance. Dans l'utilisation de titres adossés à des créances immobilières, il y a aussi un risque de baisse des taux hypothécaires imputés à des prêts hypothécaires, de défaut du débiteur hypothécaire en ce qui a trait à ses obligations aux termes d'un emprunt hypothécaire ou de baisse de la valeur des biens garantis par l'emprunt hypothécaire.

Risque lié aux catégories ou séries multiples

Même si un fonds peut offrir des catégories ou séries distinctes de parts, il constitue une seule entité juridique. En conséquence, le rendement du placement, les frais ou les éléments de passif d'une catégorie ou série peuvent avoir une incidence sur la valeur des parts d'une autre catégorie ou série. En particulier, les frais qui sont spécifiquement imputables à une catégorie ou série de parts seront initialement déduits lors du calcul du prix unitaire pour cette catégorie ou série de parts seulement. Toutefois, ces frais continueront de représenter des éléments de passif pour le fonds dans son ensemble; si l'actif d'une catégorie ou série est insuffisant pour payer ces frais, le solde de l'actif de ce fonds sera affecté au paiement de l'excédent de ces frais.

Risque lié aux obligations municipales

Certains fonds peuvent investir dans des obligations municipales dans le cadre de leurs techniques de gestion des espèces. En plus des risques habituels associés aux placements à des fins de revenu, la valeur des obligations municipales sera influencée par les changements dans la qualité réelle ou perçue du crédit. La qualité du crédit d'une obligation municipale pourra varier, entre autres, selon la situation financière de l'émetteur ou du garant, les projets d'emprunt et les sources de revenu futurs de l'émetteur, la faisabilité économique du projet d'obligations de revenu ou des objectifs d'emprunt généraux, les événements politiques ou économiques dans la région ou le territoire d'émission du titre, et la liquidité du titre. Étant donné que les obligations municipales sont généralement transigées hors-bourse, la liquidité d'une émission particulière est souvent fonction du désir des maisons de courtage de faire le marché de ce titre. La liquidité de certaines émissions de titres municipaux peut être rehaussée au moyen d'options à demande qui permettent au fonds d'exiger à court préavis un paiement de l'émetteur.

Risque lié à la gestion passive

Tout comme les fonds gérés en vue d'imiter un indice, certains fonds peuvent avoir recours à la gestion passive pour une composante du portefeuille et peuvent donc être assujettis à des risques similaires à ceux des fonds dont la gestion vise à reproduire le rendement d'un indice. Veuillez vous reporter aux deux risques suivants : *Risque lié aux fonds indiciaires* et *Risque lié aux FNB*.

Risque lié à la mise en pension ou prise en pension de titres

Parfois, des fonds concluent ce qui est appelé des *mises en pension* et des *prises en pension*. Une *mise en pension* a lieu lorsqu'un fonds vend un titre qu'il détient à une tierce partie contre du comptant et convient de lui racheter le titre à un prix plus élevé et à une date ultérieure convenue. Dans une *prise en pension*, un fonds achète un titre à un prix donné auprès d'une tierce partie et convient de lui revendre le titre à un prix supérieur et à une date ultérieure convenue.

Le risque qu'entraîne ce genre d'opérations est que l'autre partie peut être en défaut aux termes de la convention ou peut faire faillite. Dans une *prise en pension*, le fonds détient le titre et peut ne pas pouvoir le vendre au même prix qu'il l'a payé, majoré de l'intérêt, si l'autre partie fait défaut et le cours du titre a chuté entre-temps. Dans le cas d'une *mise en pension*, le fonds pourrait subir une perte si l'autre partie fait défaut et la valeur du titre vendu a augmenté plus que la valeur du comptant et du bien affecté en garantie détenu.

Ces risques sont réduits puisque l'autre partie doit fournir un bien affecté en garantie en faveur du fonds. La valeur du bien affecté en garantie doit être d'au moins 102 % du cours du titre vendu (pour une *mise en pension*) ou du comptant payé pour les titres achetés (pour une *prise en pension*). Les *mises en pension* et les opérations de prêt de titres (voir rubrique *Risque lié aux prêts de titres*) sont limitées à 50 % de l'actif d'un fonds, à l'exclusion de l'encaisse détenue par le fonds pour les titres vendus lors d'une opération de mise en pension et du bien affecté en garantie reçu lors d'une opération de prêt de titres.

Risque lié aux opérations de prêt de titres

Certains fonds peuvent conclure des *opérations de prêt de titres*. Dans une opération de prêt de titres, le fonds prête, en contrepartie de frais, des titres qu'il détient en portefeuille pendant une période fixe à des emprunteurs admissibles qui ont affecté un bien à titre de garantie de prêt. En prêtant ses titres, le fonds s'expose au risque que l'emprunteur ne puisse pas respecter ses obligations, se retrouvant ainsi avec un bien affecté en garantie d'une valeur inférieure aux titres qu'il a prêtés et subissant de ce fait une perte.

Pour limiter ce risque, un fonds doit détenir une garantie d'au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. La valeur du bien affecté en garantie est rajustée quotidiennement pour garantir que ce pourcentage est maintenu. Le bien affecté en garantie ne peut être qu'en espèces, en titres admissibles ou en titres qui peuvent être immédiatement convertis en titres identiques à ceux qui ont été prêtés. Afin de limiter davantage ce risque, un fonds ne peut prêter plus de 50 % de la valeur totale de son actif au moyen d'opérations de prêt de titres ou d'opérations de mise en pension (voir rubrique *Risque lié à la mise en pension ou*

prise en pension de titres). L'exposition globale d'un fonds à un emprunteur de titres, à des opérations sur instruments dérivés et à des prêts de titres doit être inférieure à 10 % de la valeur totale de l'actif du fonds.

Risque lié à la vente à découvert

Certains fonds peuvent se livrer à un nombre limité de ventes à découvert. Aux termes d'une « vente à découvert », un fonds emprunte des titres auprès d'un prêteur et les vend sur le marché libre. Le fonds doit racheter les titres à une date ultérieure afin de les rendre au prêteur. Dans l'intervalle, le produit de la vente à découvert est déposé auprès du prêteur et le fonds lui verse des intérêts sur les titres empruntés. Si la valeur des titres fléchit entre le moment où a lieu la vente à découvert initiale et le moment où le fonds rachète et rend ces titres, la différence (après déduction des intérêts versés par le fonds au prêteur) constitue un profit pour le fonds. Toutefois, si la valeur des titres empruntés augmente, le fonds subit une perte.

Les ventes à découvert comportent certains risques, à savoir, que la valeur des titres empruntés augmentera ou ne fléchira pas suffisamment pour compenser les coûts du fonds. Le fonds peut également avoir des difficultés à racheter les titres empruntés s'il n'existe pas de marché liquide pour les titres. En outre, le prêteur à qui le fonds a emprunté des titres peut faire faillite, et le fonds peut perdre les biens affectés en garantie qu'il a déposés auprès du prêteur.

Afin de limiter les risques associés aux ventes à découvert, le fonds respectera des contrôles et des limites conçus pour contrebalancer ces risques en vendant à découvert uniquement des titres d'émetteurs importants pour lesquels un marché liquide devrait se maintenir et en limitant le montant de l'exposition aux ventes à découvert. Par ailleurs, le fonds déposera des biens affectés en garantie uniquement auprès des prêteurs qui satisfont à certains critères de solvabilité et jusqu'à concurrence de certaines limites. Bien que certains fonds ne concluent pas directement des ventes à découvert, ils pourraient être exposés au risque lié à la vente à découvert puisque les fonds sous-jacents dans lesquels ils investissent peuvent conclure de telles ventes.

Risque lié aux petites sociétés

Les petites entreprises peuvent représenter des placements plus risqués par rapport aux grandes sociétés. Elles sont souvent nouvelles et peuvent ne pas avoir suffisamment d'expérience, de ressources financières ou de débouchés pour leurs produits. Comme elles ont souvent moins d'actions cotées en bourse par rapport aux grandes sociétés, une vente ou un achat de leurs actions a une plus forte incidence sur leur cours. La valeur des fonds qui achètent les titres de ces sociétés peut subir des hausses et des baisses substantielles dans un court laps de temps.

Risque lié aux fonds ayant une faible valeur liquidative

Un fonds présentant une faible valeur liquidative est susceptible d'être supprimé et réaffecté à un autre fonds, étant donné que l'insuffisance de son actif ne lui permet pas d'être géré efficacement. Pour plus de précisions, veuillez consulter l'article 8.1 « Options de placement » du Cahier de renseignements des **FPG Transamerica**.

Risque lié à la spécialisation

Certains fonds choisissent d'investir dans un secteur ou une région mondiale en particulier, ce qui permet au gestionnaire de portefeuille de tirer parti du potentiel du secteur ou de la région en question. Toutefois, cela signifie également que le fonds peut être plus volatil s'il y a un repli dans le secteur ou la région visé(e) puisque les placements du fonds ne sont pas assez diversifiés pour atténuer les effets du repli. Ces fonds spécialisés doivent continuer d'investir dans le secteur ou la région qu'ils ont choisi(e), même si celui-ci ou celle-ci offre de piètres rendements.

Risque lié à la date d'échéance

Les fonds à échéancier, aussi appelés fonds « cycle de vie » ou fonds « basés sur l'âge », opèrent suivant une formule de répartition de l'actif. À l'approche de l'année d'échéance, la répartition de l'actif est rajustée à un niveau plus prudent. En d'autres mots, la pondération en titres à revenu fixe augmente alors que la pondération en actions diminue. Les fonds à échéancier portent tous l'année d'échéance dans leur nom.

Bien que ces fonds constituent une excellente solution de placement pour bon nombre d'investisseurs, la répartition de l'actif qu'ils proposent ne correspond pas nécessairement aux profils et aux attentes de tout le monde.

Risque lié aux changements fiscaux

Rien ne saurait garantir que des modifications ne seront pas apportées aux règles régissant l'imposition d'un Fonds ou des placements détenus au titre d'un Fonds, ou à l'administration de ces règles fiscales.

Risque lié à la réplication

Certains Fonds peuvent tenter de lier une partie ou la totalité de leur rendement à celui d'un ou plusieurs fonds sous-jacents, en souscrivant directement des parts du (ou des) fonds sous-jacent(s) en question. Le rendement du Fonds peut être inférieur à celui du (ou des) fonds sous-jacent(s), étant donné que le Fonds assume ses propres charges et les autres frais. De plus, il peut y avoir un délai entre le moment où les sommes sont investies dans le Fonds et le moment où ces sommes sont affectées à la souscription de parts du (ou des) fonds sous-jacent(s).

Risque lié aux fonds sous-jacents

Certains Fonds (à ces fins, le « fonds principal »), placent en totalité ou en partie leur actif dans des parts ou des actions de fonds sous-jacents. Si les épargnants investissant dans le fonds principal rachètent un grand nombre de leurs parts, ce qui les amène à procéder à des rachats correspondants dans les fonds sous-jacents, les fonds sous-jacents pourront devoir liquider une partie de leurs placements à des cours défavorables afin de financer ces ordres de rachat. Cette activité peut réduire le rendement des fonds sous-jacents et, par conséquent, celui du fonds principal. Ce risque est semblable au *risque lié aux grands investisseurs*.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

Pour comprendre les aperçus des fonds du contrat FPG Transamerica

1 INFORMATIONS CLÉS

Nous indiquons ici le nom du contrat de fonds distincts, le nom du fonds distinct et la date à laquelle se rapportent les données.

2 BREF APERÇU

Date de création du Fonds : La date à laquelle les parts du Fonds sont offertes pour la première fois aux fins de souscription en tant qu'option de placement dans le cadre du contrat.

Valeur totale : La valeur marchande totale de l'actif du Fonds.

Valeur liquidative par part : La valeur en dollars de chacune des parts théoriques du Fonds. Elle est calculée en divisant la valeur totale du Fonds par le nombre de parts en circulation.

Nombre de parts en circulation : Le nombre total de parts théoriques du Fonds détenues par les titulaires de police.

Ratio des frais de gestion (RFG) : Le total des coûts associés à la gestion du Fonds. Le RFG comprend l'ensemble des frais engagés par le fonds distinct et le(s) fonds sous-jacent(s), notamment les frais de gestion, le coût d'assurance, les frais d'exploitation et l'impôt exigible. Les frais de gestion ne sont pas facturés en double s'il y a placement dans un ou plusieurs fonds communs sous-jacents. Ces frais, prélevés sur le Fonds, ont des incidences sur la valeur de ses parts. Le RFG est tiré des plus récents états financiers annuels vérifiés du Fonds (le cas échéant, si le RFG estimatif n'est pas indiqué) et est sujet à des changements.

Gestionnaire de portefeuille : Une personne ou une société qui gère l'actif du Fonds ou du fonds sous-jacent. Elle sélectionne et assure le suivi des placements en fonction des objectifs du Fonds ou du fonds sous-jacent.

Taux de rotation du portefeuille : La fréquence à laquelle le Fonds achète et vend des titres de son portefeuille au cours d'une année. Plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés au cours de l'année, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Lorsque le Fonds investit dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, le taux de rotation du portefeuille est celui du ou des fonds sous-jacents.

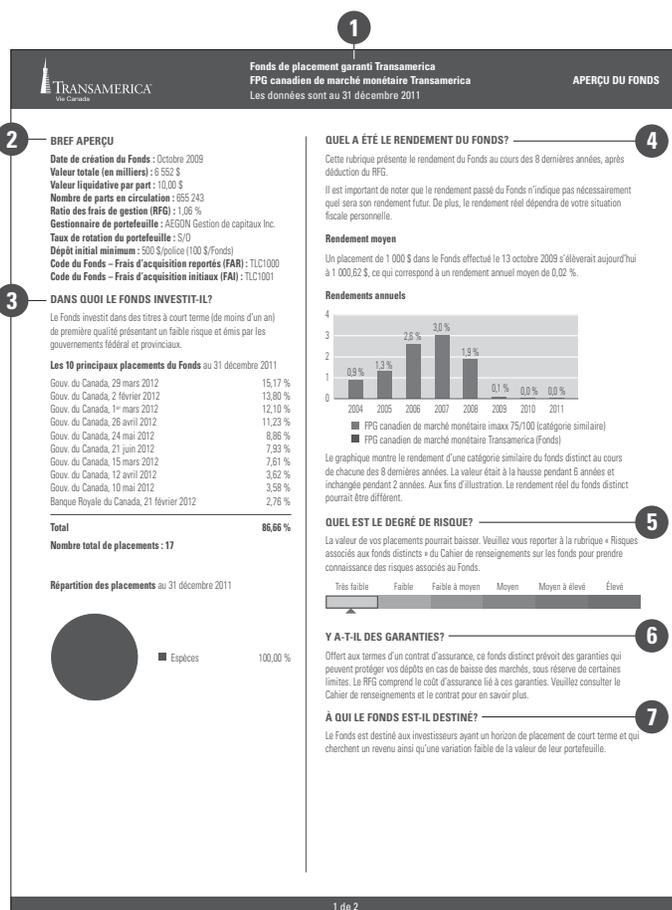
Dépôt initial minimum : Le placement minimum pour établir le contrat de fonds distincts ou pour souscrire des parts du Fonds.

Code du Fonds : Utilisé pour identifier le Fonds.

3 DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Nous indiquons ici toutes les catégories possibles dans lesquelles l'actif du Fonds est investi.

Fonds sous-jacents actuels : Les fonds communs sous-jacents détenus dans le Fonds à la date indiquée. Sont également indiquées, le cas échéant, les répartitions cibles.



Les (10) principaux placements : Placements majeurs du ou des fonds (sous-jacents) selon l'ordre décroissant de la pondération. Il s'agit de placements en actions, sauf s'ils sont identifiés comme des obligations ou des bons du Trésor. Si le Fonds investit dans un ou plusieurs fonds sous-jacents, les dix principaux placements présentés sont ceux du fonds sous-jacent s'ils représentent plus de 50 % de l'actif du Fonds. Si le fonds sous-jacent représente moins de 50 % de l'actif du Fonds, il figurera parmi les dix principaux placements. Les titres détenus peuvent changer en raison des opérations effectuées régulièrement au niveau du portefeuille.

Nombre total de placements : Le total des placements détenus par le Fonds.

Répartition de l'actif / Répartition sectorielle / Répartition des placements : Le diagramme indique la distribution en pourcentage du portefeuille de placements du Fonds selon des sous-groupes, tels que le type d'investissement, le secteur d'activité ou la situation géographique en fonction de la nature du Fonds.

8 COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section décrit les honoraires et les dépenses courantes imputés à un titulaire de police qui achète, vend, effectue des transferts entre fonds ou détient des parts du Fonds.

- **Frais d'acquisition** – Ce tableau décrit les frais que vous pourriez avoir à payer et leur barème. Lorsque vous souscrivez un contrat, deux options de frais d'acquisition vous sont offertes, soit des frais d'acquisition initiaux (FAI) soit des frais d'acquisition reportés (FAR).
 - FAI : Vous et votre conseiller négociez une commission dès que vous achetez des parts du Fonds. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous vendez vos parts.
 - FAR : Des frais vous sont imputés selon un taux qui diminue sur un certain nombre d'années lorsque vous vendez des parts du Fonds.
- **Frais permanents du Fonds** – Cette section énumère les honoraires et les frais d'exploitation applicables au Fonds en fonction des garanties offertes au titre du contrat.
- **Commission de suivi** – Cette section indique le pourcentage de commissions prélevées sur les frais de gestion que nous versons à votre conseiller pour les conseils et les services qu'il vous fournit.
- **Autres frais** – Cette section décrit les frais que vous pouvez payer lorsque vous vendez ou demandez un transfert des parts du Fonds.

9 ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Cette section décrit vos droits si vous revenez sur votre décision d'investir et le montant qui vous sera remboursé. Nous indiquons également le nombre de jours pendant lesquels vous pouvez revenir sur votre décision et la façon de procéder pour annuler votre décision de placement.

10 RENSEIGNEMENTS

Cette section donne les coordonnées de la Transamerica Vie Canada.

FPG canadien de marché monétaire Transamerica		Fonds de placement garanti Transamerica																
8 COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?																		
Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.																		
1. Frais d'acquisition																		
Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités																
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission. 																
Frais d'acquisition reportés (FAR)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Retrait des parts:</th> <th>Taux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{re} année suivant l'achat</td> <td>6 %</td> </tr> <tr> <td>2^e année suivant l'achat</td> <td>5 %</td> </tr> <tr> <td>3^e année suivant l'achat</td> <td>4 %</td> </tr> <tr> <td>4^e année suivant l'achat</td> <td>3 %</td> </tr> <tr> <td>5^e année suivant l'achat</td> <td>2 %</td> </tr> <tr> <td>6^e année suivant l'achat</td> <td>1 %</td> </tr> <tr> <td>Par la suite</td> <td>0 %</td> </tr> </tbody> </table>	Retrait des parts:	Taux	1 ^{re} année suivant l'achat	6 %	2 ^e année suivant l'achat	5 %	3 ^e année suivant l'achat	4 %	4 ^e année suivant l'achat	3 %	5 ^e année suivant l'achat	2 %	6 ^e année suivant l'achat	1 %	Par la suite	0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. • Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. • Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. • Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.
Retrait des parts:	Taux																	
1 ^{re} année suivant l'achat	6 %																	
2 ^e année suivant l'achat	5 %																	
3 ^e année suivant l'achat	4 %																	
4 ^e année suivant l'achat	3 %																	
5 ^e année suivant l'achat	2 %																	
6 ^e année suivant l'achat	1 %																	
Par la suite	0 %																	
2. Frais permanents du Fonds																		
Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.																		
Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)																	
75/100	1,05 %*																	
*Compte tenu du faible niveau des taux d'intérêt à court terme, nous avons décidé – à titre temporaire – de renoncer à une partie des frais payables par le Fonds à partir du 31 mars 2009. Nous nous réservons toutefois le droit d'imputer des frais de gestion.																		
3. Autres frais																		
D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.																		
Frais	Ce que vous payez																	
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.																	
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.																	
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.																	
Commission de suivi																		
Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :																		
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année • Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0 % de la valeur de votre placement chaque année 																		
9 ET SI JE CHANGE D'IDÉE?																		
Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :																		
<ul style="list-style-type: none"> • la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou • cinq jours ouvrables après son envoi. 																		
Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :																		
<ul style="list-style-type: none"> • la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou • cinq jours ouvrables après son envoi. 																		
Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.																		
10 RENSEIGNEMENTS																		
Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :																		
Transamerica Vie Canada 5000, rue Yonge Toronto, ON M2N 7J8	Sans frais : 1-800-797-2643 Courriel : ipservices@transamerica.ca www.transamerica.ca																	
Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.																		
2 de 2																		

NOUS AVONS INTENTIONNELLEMENT LAISSÉ CETTE PAGE EN BLANC.

APERÇUS DES FONDS

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 6 552 \$
Valeur liquidative par part : 10,00 \$
Nombre de parts en circulation : 655 243
Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,06 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : S/O
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1000
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1001

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

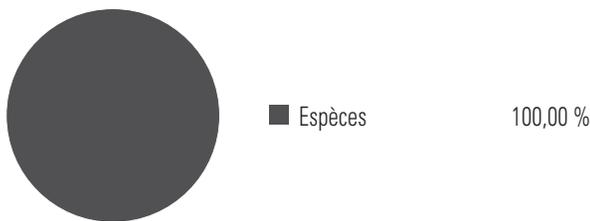
Le Fonds investit dans des titres à court terme (de moins d'un an) de première qualité présentant un faible risque et émis par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Les 10 principaux placements du Fonds au 31 décembre 2011

Gouv. du Canada, 29 mars 2012	15,17 %
Gouv. du Canada, 2 février 2012	13,80 %
Gouv. du Canada, 1 ^{er} mars 2012	12,10 %
Gouv. du Canada, 26 avril 2012	11,23 %
Gouv. du Canada, 24 mai 2012	8,86 %
Gouv. du Canada, 21 juin 2012	7,93 %
Gouv. du Canada, 15 mars 2012	7,61 %
Gouv. du Canada, 12 avril 2012	3,62 %
Gouv. du Canada, 10 mai 2012	3,58 %
Banque Royale du Canada, 21 février 2012	2,76 %

Total **86,66 %**

Nombre total de placements : 17

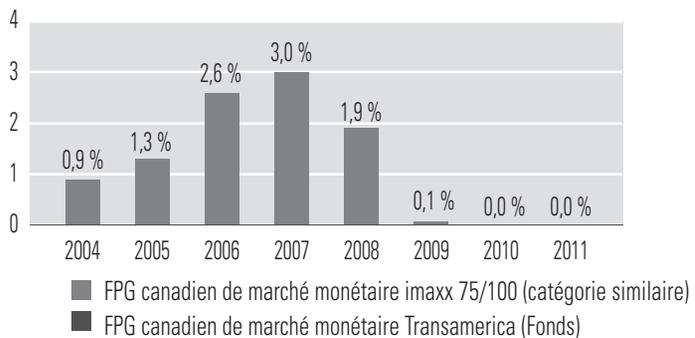
Répartition des placements au 31 décembre 2011

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 000,62 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 0,02 %.

Rendements annuels


Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et inchangée pendant 2 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de court terme et qui cherchent un revenu ainsi qu'une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	1,06 %*

*Compte tenu du faible niveau des taux d'intérêt à court terme, nous avons décidé – à titre temporaire – de renoncer à une partie des frais payables par le Fonds à partir du 31 mars 2009. Nous nous réservons toutefois le droit d'imputer des frais de gestion.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 33 941 \$
Valeur liquidative par part : 11,52 \$
Nombre de parts en circulation : 2 941 473
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,26 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 147,18 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1002
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1003

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des obligations à moyen terme de première qualité émises par des sociétés et des gouvernements.

Les 10 principaux placements du Fonds au 31 décembre 2011

Gouv. du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} juin 2041	11,69 %
Gouv. du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} septembre 2016	7,76 %
Gouv. du Canada, 3,25 %, 1 ^{er} juin 2021	7,34 %
American Express, 4,85 %, 3 octobre 2014	3,75 %
Banque CIBC, 3,40 %, 14 janvier 2016	3,44 %
Inter Pipeline Fund, 4,97 %, 2 février 2021	3,13 %
Banque Toronto-Dominion, 4,78 %, 14 décembre 2105	3,03 %
ClareGold Trust, 5,04 %, 15 mai 2044	2,87 %
Banque de Montréal, 3,98 %, 8 juillet 2021	2,81 %
Banque CIBC, 9,98 %, 30 juin 2108	2,35 %

Total **48,17 %**

Nombre total de placements : 62

Répartition des placements au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

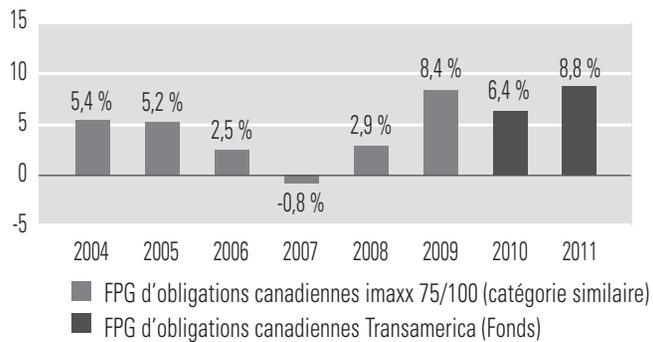
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 156,92 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 6,75 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant une année. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen terme, qui cherchent un revenu et une certaine plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	2,26 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 0,75 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,25 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 13 292 \$
Valeur liquidative par part : 11,00 \$
Nombre de parts en circulation : 1 208 270
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,04 %
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 10,09 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1056
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1057

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Portefeuille à revenu favorable TD

Principaux placements du fonds sous-jacent
au 31 décembre 2011

Fonds d’obligations canadien TD	37,44 %
Fonds de revenu de dividendes TD	20,34 %
Fonds d’obligations à court terme TD	14,93 %
Fonds hypothécaire TD	9,93 %
Fonds Opportunités de revenu TD	9,92 %
Fonds d’obligations à haut rendement TD	7,43 %
Placements en espèces nationaux	0,01 %

Total **100,00 %**

Nombre total de placements : 7

Répartition des placements du fonds sous-jacent
au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

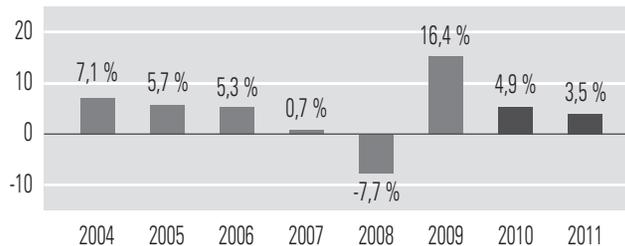
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 101,09 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,41 %.

Rendements annuels



■ Portefeuille à revenu favorable TD (fonds sous-jacent)
 ■ FPG à revenu favorable TD Transamerica (Fonds)

Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant une année. Aux fins d’illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen terme, qui cherchent un revenu et une certaine plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,04 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Novembre 2012
Valeur totale (en milliers) : s/o
Valeur liquidative par part : 10,00 \$
Nombre de parts en circulation : s/o
Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,92 % – estimatif
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : s/o
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1100
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1101

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des titres canadiens à revenu fixe et d'autres titres à court terme.

Principaux placements du Fonds – s/o

Répartition des placements – s/o

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds selon l'option de garantie 75/100, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement effectif dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen – s/o

Rendements annuels – s/o

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à court terme, qui cherchent un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	1,92 %

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 0,75 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,25 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 2 984 \$
Valeur liquidative par part : 10,74 \$
Nombre de parts en circulation : 277 551
Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,94 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 105,07 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1004
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1005

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans une combinaison de titres à revenu fixe et d'actions d'émetteurs canadiens.

Les 10 principaux placements du Fonds au 31 décembre 2011

Gouv. du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} juin 2041	5,16 %
Gouv. du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} septembre 2016	5,16 %
Banque Toronto-Dominion	3,11 %
Banque Royale du Canada	2,96 %
Gouv. du Canada, 3,25 %, 1 ^{er} juin 2021	2,93 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 7,80 %, 30 juin 2108	2,31 %
Canadian Natural Resources	2,16 %
Société aurifère Barrick	2,08 %
Union Gas, 4,64 %, 30 juin 2016	1,89 %
Goldcorp Inc.	1,83 %

Total **29,59 %**

Nombre total de placements : 93

Répartition des placements au 31 décembre 2011

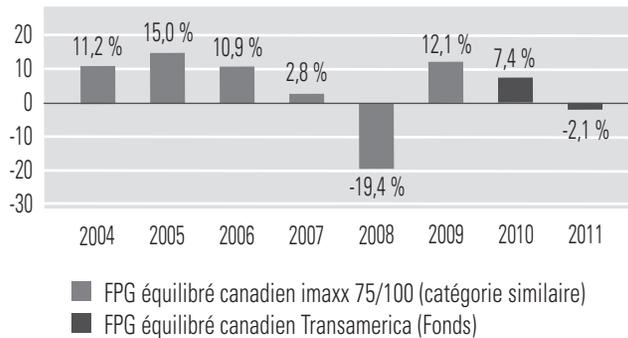
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 070,27 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 3,09 %.

Rendements annuels


Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 2 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	2,94 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 16 952 \$
Valeur liquidative par part : 13,71 \$
Nombre de parts en circulation : 1 236 342
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,38 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 13,24 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1012
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1013

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

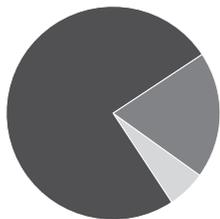
Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Fonds canadien à versement fixe imaxx

Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011

Keyera Corp.	4,02 %
AltaGas Ltd.	3,90 %
Banque Toronto-Dominion	3,55 %
Crescent Point Énergie	3,20 %
Inter Pipeline Fund	3,12 %
Baytex Énergie Corp.	2,98 %
Banque de Montréal	2,97 %
ARC Resources Ltd.	2,94 %
Allied Properties REIT	2,91 %
FPI RioCan	2,86 %

Total **32,45 %**

Nombre total de placements : 83

Répartition des placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011


■ Actions	75,14 %
■ Obligations	19,14 %
■ Espèces	5,72 %

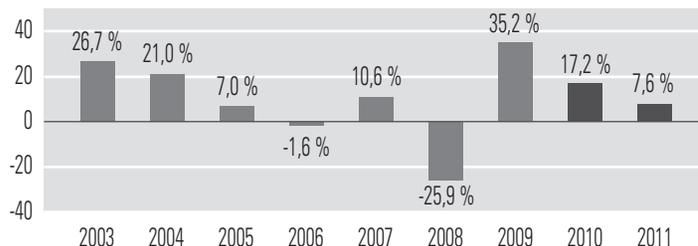
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 359,37 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 14,75 %.

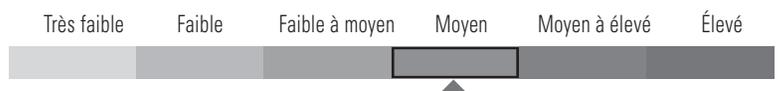
Rendements annuels


■ Fonds canadien à versement fixe imaxx (fonds sous-jacent)
 ■ FPG canadien à versement fixe Transamerica (Fonds)

Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 9 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant 2 années. Aux fins d’illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,38 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada
5000, rue Yonge
Toronto, ON M2N 7J8

Sans frais : 1-800-797-2643
Courriel : ipservices@transamerica.ca
www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 9 154 \$
Valeur liquidative par part : 11,30 \$
Nombre de parts en circulation : 810 139
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,28 %
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Taux de rotation du portefeuille : 9,03 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1086
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1087

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Fonds Fidelity Équilibre Canada

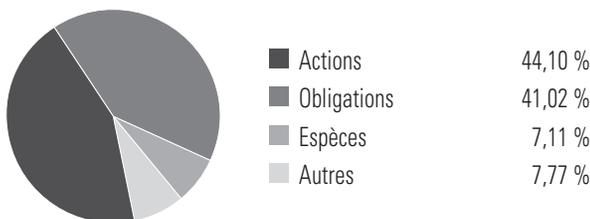
Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011

Banque Toronto-Dominion	3,40 %
Cenovus Énergie	1,98 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,90 %
Gouv. du Canada, 1,00 %, 1 ^{er} février 2015	1,87 %
Baytex Énergie Corp.	1,56 %
Enbridge Inc.	1,53 %
Suncor Énergie	1,38 %
Banque Royale du Canada	1,34 %
Keyera Corp.	1,24 %
Intact Financial	1,13 %

Total **17,33 %**

Nombre total de placements : 673

Répartition des placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

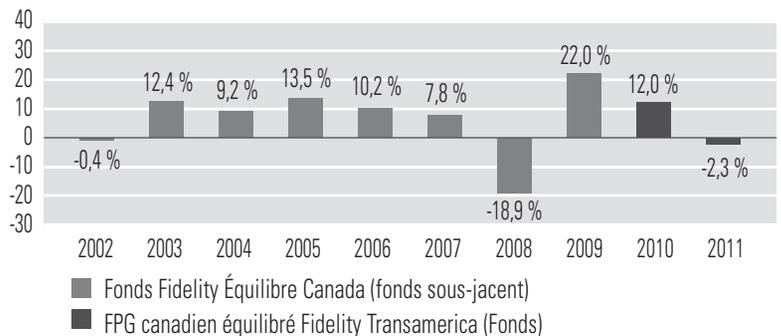
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 122,86 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 5,33 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d’illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,28 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 13 803 \$
Valeur liquidative par part : 10,52 \$
Nombre de parts en circulation : 1 311 469
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,39 %
Gestionnaire de portefeuille : Fidelity Investments Canada s.r.l.
Taux de rotation du portefeuille : 12,75 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1092
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1093

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens

Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent

au 31 décembre 2011

Banque Toronto-Dominion	3,99 %
Cenovus Énergie	2,76 %
Canadian Natural Resources	2,64 %
Banque de Nouvelle-Écosse	2,44 %
Baytex Énergie Corp.	2,06 %
Enbridge Inc.	1,89 %
BCE Inc.	1,69 %
Banque de Montréal	1,67 %
Société aurifère Barrick	1,61 %
Keyera Corp.	1,57 %

Total **22,32 %**

Nombre total de placements : 1190

Répartition des placements du fonds sous-jacent

au 31 décembre 2011

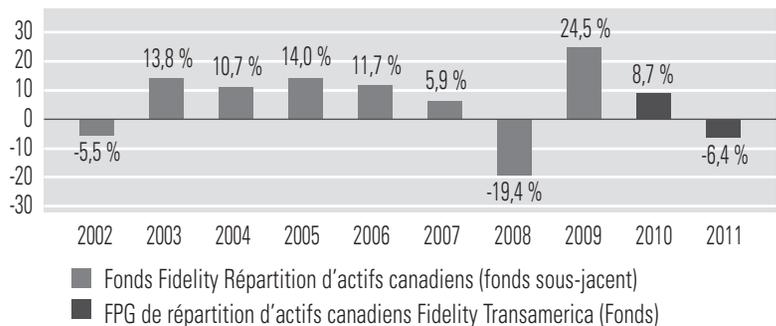

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 044,49 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 1,97 %.

Rendements annuels


Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 7 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,39 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 6 946 \$
Valeur liquidative par part : 11,14 \$
Nombre de parts en circulation : 623 739
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,11 %
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc. – Multi-gestionnaires
Taux de rotation du portefeuille : 10,00 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1058
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1059

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des parts de plusieurs fonds communs sous-jacents TD et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous. Les fonds communs sous-jacents investiront surtout dans des actions à rendement élevé de qualité supérieure émises par des sociétés canadiennes et des titres à revenu fixe.

Fonds sous-jacents actuels (décembre 2011)	Pondération cible
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD	60 %
Fonds de croissance de dividendes TD	40 %

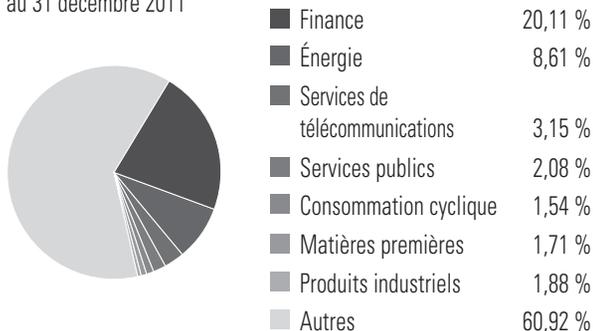
Principaux placements du Fonds
 au 31 décembre 2011

Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD	59,82 %
(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)	
Gouv. du Canada, 5,00 %, 1 ^{er} juin 2037	3,92 %
MORTGAGE & R/E	2,91 %
Gouv. du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} juin 2041	2,38 %
Province de l'Ontario, 6,20 %, 2 juin 2031	2,18 %
Province de l'Ontario, 6,50 %, 8 mars 2029	1,69 %
Province de l'Ontario, 5,60 %, 2 juin 2035	1,64 %
Gouv. du Canada, 5,75 %, 1 ^{er} juin 2033	1,50 %
Banque de Montréal, 1,00 %, 3 janvier 2012	1,33 %
Province de l'Ontario, 4,65 %, 2 juin 2041	1,29 %
Province de Manitoba, 4,25 %, 5 mars 2039	1,23 %
Fonds de croissance de dividendes TD	40,18 %

Total **100,00 %**

Nombre total de placements : 2

Répartition des placements des fonds sous-jacents
 au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

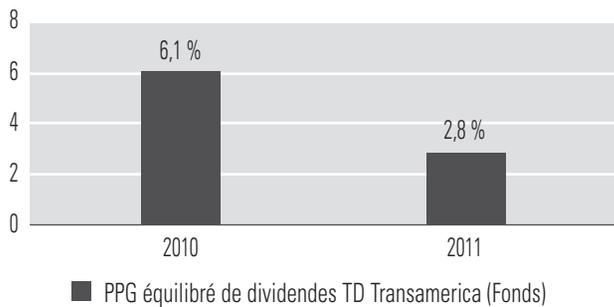
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 112,66 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,90 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 2 années. Aux fins d'illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,11 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 17 519 \$
Valeur liquidative par part : 11,12 \$
Nombre de parts en circulation : 1 574 893
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,46 %
Gestionnaire de portefeuille : Gestion de Placements TD Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 10,25 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1062
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1063

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Fonds de revenu de dividendes TD

Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent
au 31 décembre 2011

Banque Royale du Canada	5,87 %
Banque CIBC	5,84 %
Banque de Nouvelle-Écosse	5,78 %
Banque Toronto-Dominion	5,72 %
Banque de Montréal	5,46 %
Enbridge Inc.	3,52 %
Canadian Oil Sands	2,67 %
TransCanada Corp.	2,35 %
BCE Inc.	2,17 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,73 %

Total **41,11 %**

Nombre total de placements : 337

Répartition des placements du fonds sous-jacent
au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

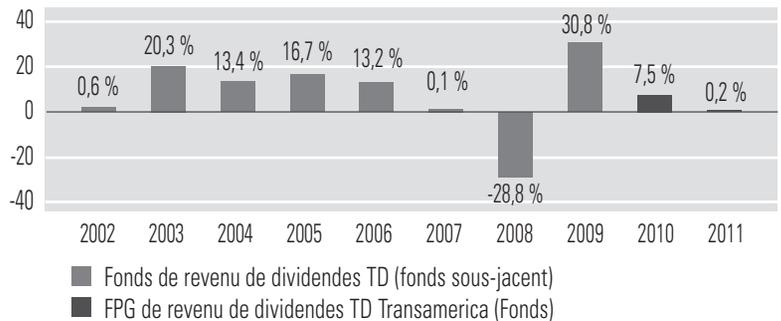
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 110,05 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,79 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 9 années et à la baisse pendant une année. Aux fins d’illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,46 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 1 187 \$
Valeur liquidative par part : 10,25 \$
Nombre de parts en circulation : 115 593
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,42 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 35,89 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1014
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1015

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation et des actions de certaines sociétés à moyenne capitalisation démontrant un fort potentiel de croissance.

Les 10 principaux placements du Fonds

au 31 décembre 2011

Banque Toronto-Dominion	6,47 %
Banque Royale du Canada	5,22 %
Goldcorp Inc.	3,79 %
Société aurifère Barrick	3,79 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,74 %
Enbridge Inc.	3,49 %
Canadian Natural Resources	3,48 %
Intact Financial	3,22 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,18 %
Banque CIBC	3,14 %

Total **39,52 %**

Nombre total de placements : 52

Répartition des placements au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

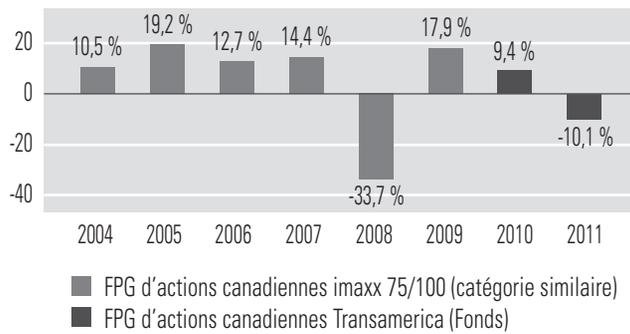
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 013,44 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 0,60 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 2 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,42 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 1 571 \$
Valeur liquidative par part : 9,88 \$
Nombre de parts en circulation : 158 978
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,30 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 13,14 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1024
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1025

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des parts de fonds négociés en bourse et (ou) des contrats à terme normalisés dont la valeur est fonction du rendement de l'indice S&P/TSX 60. Les instruments du marché monétaire, notamment les bons du Trésor et les titres de créance à court terme émis par des gouvernements ou des sociétés, peuvent également être intégrés à l'actif du Fonds.

Principaux placements du Fonds

au 31 décembre 2011

iShares S&P/TSX 60 Index 100,00 %

(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)

Banque Royale du Canada	7,17 %
Banque Toronto-Dominion	6,60 %
Banque de Nouvelle-Écosse	5,31 %
Suncor Énergie	4,43 %
Société aurifère Barrick	4,42 %
Canadian Natural Resources	4,00 %
Goldcorp Inc.	3,51 %
Potash Corp. of Saskatchewan	3,46 %
Banque de Montréal	3,42 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,42 %

Total 100,00 %

Nombre total de placements : 1

Répartition des placements au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

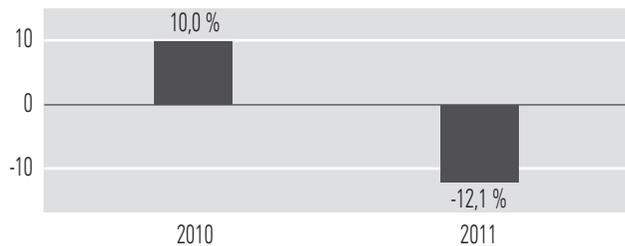
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 988,43 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de -0,52 %.

Rendements annuels



■ FPG indiciel de sociétés canadiennes à forte capitalisation Transamerica (Fonds)

Le graphique montre le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années. La valeur était à la hausse pendant une année et à la baisse pendant une année. Le rendement varie d'une année à l'autre.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,30 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 229 \$
Valeur liquidative par part : 11,02 \$
Nombre de parts en circulation : 20 789
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,30 %
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 45,68 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1026
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1027

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des parts de fonds négociés en bourse et (ou) des contrats à terme normalisés dont la valeur est fonction du rendement de l'indice S&P 500. Les instruments du marché monétaire, notamment les bons du Trésor et les titres de créance à court terme émis par des gouvernements ou des sociétés, peuvent également constituer le reste de l'actif du Fonds.

Principaux placements du Fonds

au 31 décembre 2011

SPDR S&P 500 E.T.F. 100,00 %

(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)

Exxon Mobil	3,54 %
Apple	3,35 %
Chevron Corp.	1,87 %
IBM Corp.	1,87 %
Microsoft	1,79 %
General Electric	1,69 %
Procter & Gamble	1,58 %
AT&T Inc.	1,55 %
Johnson & Johnson	1,54 %
Google	1,43 %

Total 100,00 %

Nombre total de placements : 1
Répartition des placements au 31 décembre 2011

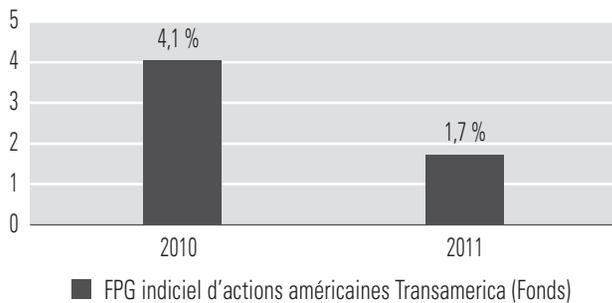
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendements moyen

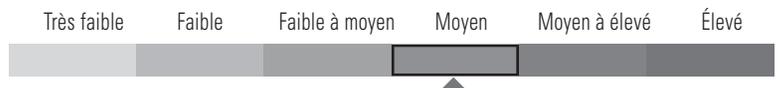
Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 100,86 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,40 %.

Rendement annuels


Le graphique montre le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 2 années. Le rendement varie d'une année à l'autre.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,30 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 111 \$
Valeur liquidative par part : 9,93 \$
Nombre de parts en circulation : 11 181
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,38 % – estimatif
Gestionnaire de portefeuille : AEGON Gestion de capitaux Inc.
Taux de rotation du portefeuille : 11,24 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1028
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1029

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 2 novembre 2012 : Le Fonds investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe aux quatre coins du monde. Il sera géré de manière à assurer une diversification prudente en fonction des pays, des industries et des valeurs.

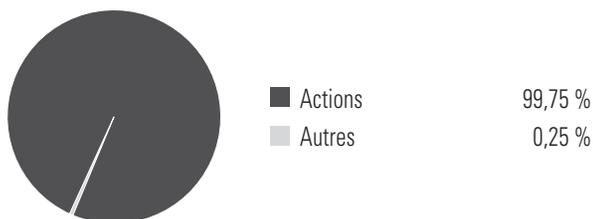
Principaux placements du Fonds

au 31 décembre 2011

iShares MSCI World Index Fund	100,00 %
(Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent)	
iShares S&P 500 E.T.F.	52,72 %
iShares MSCI EAFE E.T.F.	42,10 %
iShares MSCI Canada E.T.F.	5,18 %

Total **100,00 %**

Nombre total de placements : 1

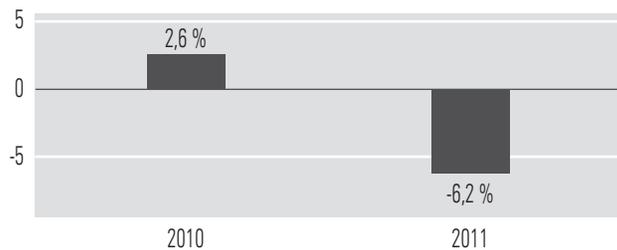
Répartition des placements au 31 décembre 2011

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 993,98 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de -0,27 %.

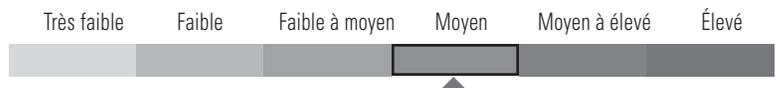
Rendements annuels


■ FPG indiciel d'actions mondiales Transamerica (Fonds)

Le graphique montre le rendement du fonds au cours de chacune des 2 dernières années. La valeur était à la hausse pendant une année et à la baisse pendant une année. Le rendement varie d'une année à l'autre.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,38 % – estimatif

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 15 333 \$
Valeur liquidative par part : 10,85 \$
Nombre de parts en circulation : 1 413 560
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,08 %
Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc. – aux alentours du 21 septembre 2012
Taux de rotation du portefeuille : 13,77 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1040
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1041

[†]Anciennement PPG Prudence TOP^{MC} Transamerica

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 21 septembre 2012, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (septembre 2012)
Portefeuille Prudence CI Transamerica

Placements du fonds sous-jacent (septembre 2012)	Pondération cible
Fonds d'obligations canadiennes AEGON Gestion de capitaux	32 %
Fonds revenu élevé Signature	6 %
Fonds d'obligations mondiales Signature	12 %
Catégorie de société de rendement diversifié Signature	6 %
Catégorie de société de revenu Cambridge	6 %
Catégorie de société canadienne sélect Signature	5 %
Catégorie de société de placements canadiens CI	3 %
Catégorie de société Harbour	3 %
Catégorie de société canadienne Synergy	5 %
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge	3 %
Catégorie de société valeur américaine CI	6 %
Catégorie de société américaine Synergy	3 %
Catégorie de société internationale Signature	3 %
Catégorie de société valeur internationale CI	4 %
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge	3 %

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent*



*Répartition hypothétique fondée sur les placements sous-jacents du Portefeuille CI au 29 juin 2012.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

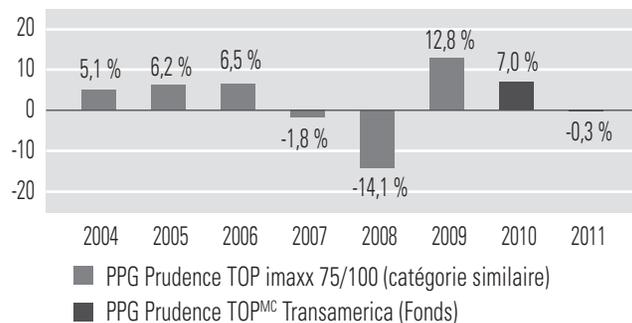
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 082,12 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 3,60 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 5 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent un revenu et une certaine plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,08 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 4 440 \$
Valeur liquidative par part : 11,16 \$
Nombre de parts en circulation : 397 909
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,19 %
Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc. – aux alentours du 21 septembre 2012
Taux de rotation du portefeuille : 10,28 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1042
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1043

[†]Anciennement PPG équilibré canadien TOP^{MC} Transamerica

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 21 septembre 2012, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (septembre 2012)
Portefeuille canadien équilibré CI Transamerica

Placements du fonds sous-jacent (septembre 2012)	Pondération cible
Fonds d'obligations canadiennes AEGON Gestion de capitaux	28 %
Fonds d'obligations canadiennes Signature	12 %
Fonds revenu élevé Signature	9 %
Catégorie de société de revenu Cambridge	5 %
Catégorie de société canadienne sélect Signature	6 %
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge	8 %
Catégorie de société de placements canadiens CI	7 %
Catégorie de société Harbour	7 %
Catégorie de société canadienne Synergy	7 %
Catégorie de société valeur américaine CI	5 %
Catégorie de société valeur internationale CI	2 %
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge	4 %

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent*



*Répartition hypothétique fondée sur les placements sous-jacents du Portefeuille CI au 29 juin 2012.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

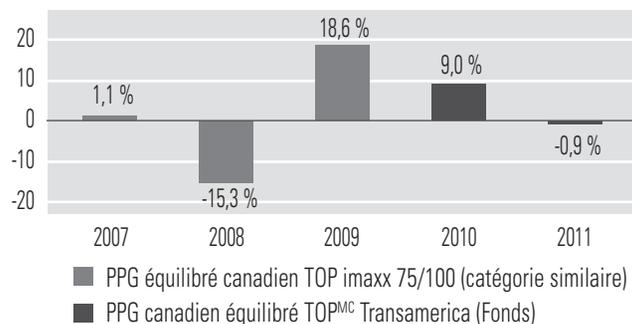
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 111,24 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 4,84 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 5 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 3 années et à la baisse pendant 2 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,19 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 11 071 \$
Valeur liquidative par part : 10,64 \$
Nombre de parts en circulation : 1 040 086
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,41 %
Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc. – aux alentours du 21 septembre 2012
Taux de rotation du portefeuille : 6,76 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1044
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1045

[†]Anciennement PPG équilibré TOP^{MC} Transamerica

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 21 septembre 2012, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (septembre 2012)
Portefeuille équilibré CI Transamerica

Placements du fonds sous-jacent (septembre 2012)	Pondération cible
Fonds d'obligations canadiennes AEGON	
Gestion de capitaux	21 %
Fonds revenu élevé Signature	5 %
Fonds d'obligations mondiales Signature	8 %
Catégorie de société de rendement diversifié Signature	5 %
Catégorie de société de revenu Cambridge	4 %
Catégorie de société canadienne sélect Signature	6 %
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge	5 %
Catégorie de société de placements canadiens CI	5 %
Catégorie de société Harbour	4 %
Catégorie de société canadienne Synergy	4,5 %
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge	3 %
Catégorie de société valeur américaine CI	4,5 %
Catégorie de société gestionnaires américains CI	4 %
Catégorie de société américaine Synergy	3 %
Catégorie de société américaine petites sociétés CI	3 %
Catégorie de société internationale Signature	5 %
Catégorie de société valeur internationale CI	5 %
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge	3 %
Catégorie de société marchés nouveaux Signature	2 %

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent*



*Répartition hypothétique fondée sur les placements sous-jacents du Portefeuille CI au 29 juin 2012.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

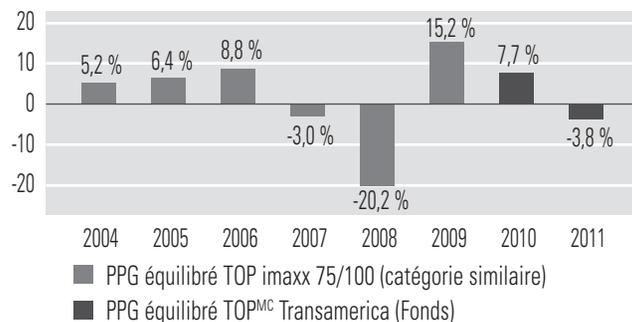
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 059,41 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 2,62 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 5 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,41 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada	Sans frais : 1-800-797-2643
5000, rue Yonge	Courriel : ipservices@transamerica.ca
Toronto, ON M2N 7J8	www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 10 100 \$
Valeur liquidative par part : 10,60 \$
Nombre de parts en circulation : 952 562
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,51 %
Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc. – aux alentours du 21 septembre 2012
Taux de rotation du portefeuille : 5,76 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1046
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1047

[†]Anciennement PPG de croissance TOP^{MC} Transamerica

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 21 septembre 2012, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (septembre 2012)
Portefeuille de croissance CI Transamerica

Placements du fonds sous-jacent (septembre 2012)	Pondération cible
Fonds d’obligations canadiennes AEGON Gestion de capitaux	14 %
Catégorie de société obligations à rendement élevé Signature	5 %
Catégorie de société canadienne sélect Signature	8 %
Catégorie de société d’actions canadiennes Cambridge	8 %
Catégorie de société de placements canadiens CI	5 %
Catégorie de société Harbour	4 %
Catégorie de société Voyageur Harbour	4 %
Catégorie de société canadienne Synergy	5 %
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI	4 %
Catégorie de société d’actions américaines Cambridge	4,5 %
Catégorie de société valeur américaine CI	6 %
Catégorie de société gestionnaires américains CI	5,5 %
Catégorie de société américaine Synergy	2 %
Catégorie de société américaine petites sociétés CI	3 %
Catégorie de société internationale Signature	6 %
Catégorie de société valeur internationale CI	7 %
Catégorie de société d’actions mondiales Cambridge	5 %
Catégorie de société marchés nouveaux Signature	4 %

Répartition de l’actif du fonds sous-jacent*



*Répartition hypothétique fondée sur les placements sous-jacents du Portefeuille CI au 29 juin 2012.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

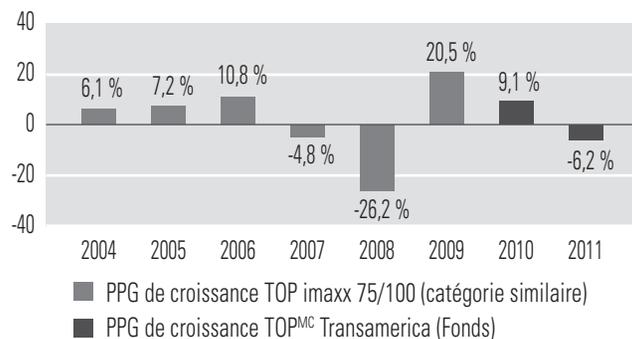
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 053,43 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 2,36 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement d’une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 5 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d’illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,51 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 4 229 \$
Valeur liquidative par part : 10,40 \$
Nombre de parts en circulation : 406 797
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,81 %
Gestionnaire de portefeuille : Placements CI Inc. – aux alentours du 21 septembre 2012
Taux de rotation du portefeuille : 5,63 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1048
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1049

†Anciennement PPG de croissance audacieuse TOP^{MC} Transamerica

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Aux alentours du 21 septembre 2012, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (septembre 2012)

Portefeuille de croissance maximale CI Transamerica

Placements du fonds sous-jacent (septembre 2012)	Pondération cible
Catégorie de société obligations à rendement élevé Signature	6,5 %
Catégorie de société canadienne sélect Signature	8 %
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge	8 %
Catégorie de société de placements canadiens CI	5 %
Catégorie de société Harbour	5 %
Catégorie de société Voyageur Harbour	5 %
Catégorie de société canadienne Synergy	7 %
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI	5 %
Catégorie de société d'actions américaines Cambridge	5,5 %
Catégorie de société valeur américaine CI	7 %
Catégorie de société gestionnaires américains CI	6 %
Catégorie de société américaine Synergy	3 %
Catégorie de société américaine petites sociétés CI	3 %
Catégorie de société internationale Signature	6,5 %
Catégorie de société valeur internationale CI	7 %
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge	7 %
Catégorie de société marchés nouveaux Signature	5,5 %

Répartition de l'actif du fonds sous-jacent*


*Répartition hypothétique fondée sur les placements sous-jacents du Portefeuille CI au 29 juin 2012.

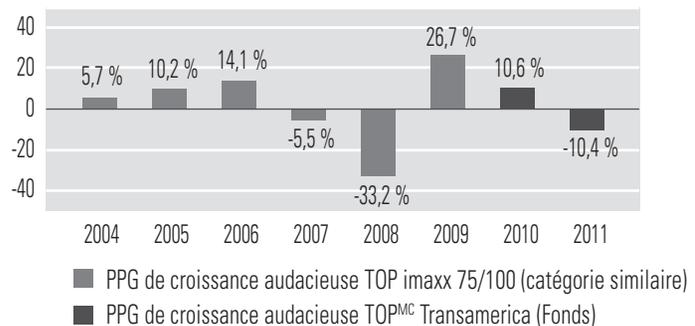
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

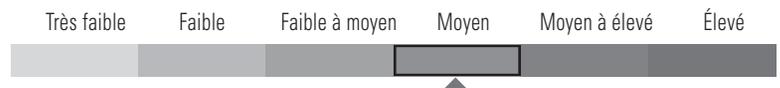
Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 029,24 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 1,29 %.

Rendements annuels


Le graphique montre le rendement d'une catégorie similaire du fonds distinct au cours de chacune des 8 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 5 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme, qui cherchent une plus-value et qui sont prêts à accepter une variation modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,81 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 2 698 \$
Valeur liquidative par part : 10,72 \$
Nombre de parts en circulation : 251 562
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,37 %
Gestionnaire de portefeuille : Société Fiduciary Trust du Canada
Taux de rotation du portefeuille : 6,87 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1064
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1065

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel

Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011

Fonds d'obligation Bissett	36,88 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	9,02 %
Fonds de revenu stratégique Franklin	8,56 %
Fonds d'actions canadiennes Bissett	7,85 %
iShares Gold E.T.F.	4,48 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin Templeton	3,84 %
Fonds de convergence canadienne Bissett	3,29 %
Catégorie de société de croissance asiatique Templeton	2,34 %
Fonds de sociétés canadiennes à grande capitalisation Franklin Templeton	2,23 %
Fonds canadien de dividendes Bissett	1,88 %

Total **80,37 %**

Nombre total de placements : 28

Répartition des placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011

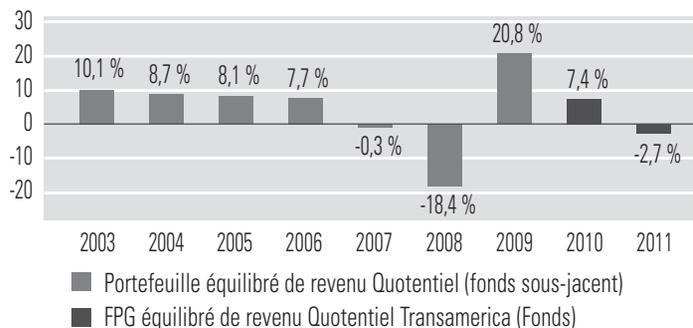
QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 069,34 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 3,05 %.

Rendements annuels


Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 9 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.


Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent un revenu et une certaine plus-value et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,37 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 6 502 \$
Valeur liquidative par part : 10,68 \$
Nombre de parts en circulation : 608 837
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,33 %
Gestionnaire de portefeuille : Société Fiduciary Trust du Canada
Taux de rotation du portefeuille : 7,09 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d’acquisition reportés (FAR) : TLC1066
Code du Fonds – Frais d’acquisition initiaux (FAI) : TLC1067

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d’autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel

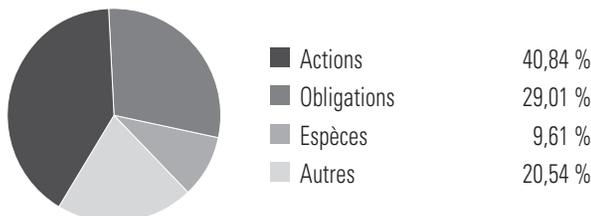
Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011

Fonds d’obligations Bisset	22,88 %
Fonds d’actions canadiennes Bisset	11,16 %
Fonds mondial d’obligations Templeton	5,88 %
Fonds de revenu stratégique Franklin	5,72 %
Fonds d’actions essentielles canadiennes Franklin Templeton	5,46 %
Fonds de convergence canadienne Bisset	4,68 %
iShares Gold E.T.F.	4,56 %
Fonds de sociétés canadiennes à grande capitalisation Franklin Templeton	3,16 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	2,84 %
Fonds Franklin Mutual Europe	2,76 %

Total **69,10 %**

Nombre total de placements : 28

Répartition des placements du fonds sous-jacent
 au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

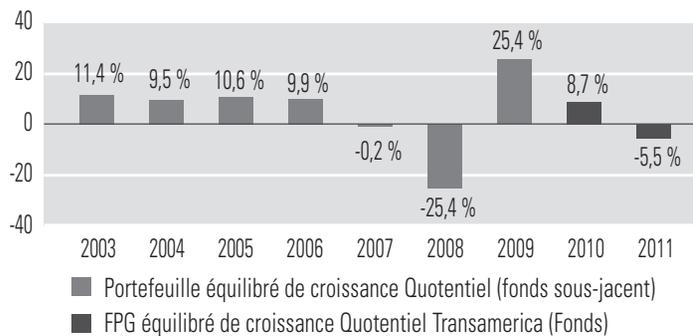
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n’indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s’élèverait aujourd’hui à 1 063,56 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 2,80 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 9 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d’illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d’un contrat d’assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d’assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,33 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds : Octobre 2009
Valeur totale (en milliers) : 2 951 \$
Valeur liquidative par part : 10,30 \$
Nombre de parts en circulation : 286 429
Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,44 %
Gestionnaire de portefeuille : Société Fiduciary Trust du Canada
Taux de rotation du portefeuille : 8,51 %
Dépôt initial minimum : 500 \$/police (100 \$/Fonds)
Code du Fonds – Frais d'acquisition reportés (FAR) : TLC1070
Code du Fonds – Frais d'acquisition initiaux (FAI) : TLC1071

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent actuel et (ou) d'autres instruments de placement sélectionnés par nous.

Fonds sous-jacent actuel (décembre 2011)

Portefeuille de croissance Quotientiel

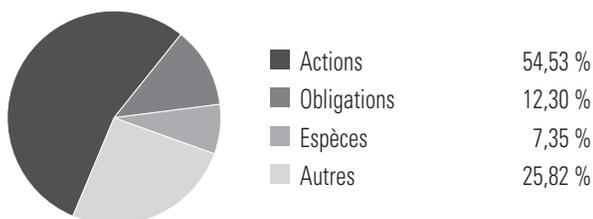
Les 10 principaux placements du fonds sous-jacent au 31 décembre 2011

Fonds d'actions canadiennes Bissett	10,34 %
Fonds d'obligations Bissett	9,04 %
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin	6,53 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin Templeton	5,05 %
iShares Gold E.T.F.	4,57 %
Fonds de convergence canadienne Bissett	4,33 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	4,25 %
Catégorie de société de croissance asiatique Templeton	4,14 %
Fonds Découverte Mutual	3,79 %
Fonds de croissance à cap variable Franklin	3,75 %

Total **55,79 %**

Nombre total de placements : 29

Répartition des placements du fonds sous-jacent au 31 décembre 2011



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

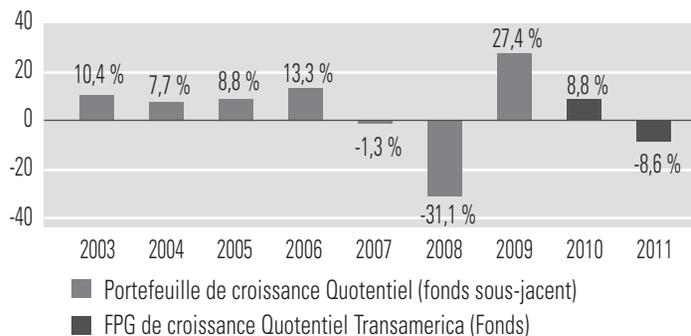
Cette rubrique présente le rendement du Fonds au cours des 9 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Un placement de 1 000 \$ dans le Fonds effectué le 13 octobre 2009 s'élèverait aujourd'hui à 1 030,15 \$, ce qui correspond à un rendement annuel moyen de 1,34 %.

Rendements annuels



Le graphique montre le rendement du fonds sous-jacent au cours de chacune des 9 dernières années. La valeur était à la hausse pendant 6 années et à la baisse pendant 3 années. Aux fins d'illustration. Le RFG du fonds distinct est plus élevé que celui du fonds commun sous-jacent. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être inférieur à celui du fonds sous-jacent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements pourrait baisser. Veuillez vous reporter à la rubrique « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds pour prendre connaissance des risques associés au Fonds.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert aux termes d'un contrat d'assurance, ce fonds distinct prévoit des garanties qui peuvent protéger vos dépôts en cas de baisse des marchés, sous réserve de certaines limites. Le RFG comprend le coût d'assurance lié à ces garanties. Veuillez consulter le Cahier de renseignements et le contrat pour en savoir plus.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds est destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme, qui cherchent une plus-value et un certain revenu et qui sont prêts à accepter une variation faible à modérée de la valeur de leur portefeuille.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des parts du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Modalités
Frais d'acquisition initiaux (FAI)	Jusqu'à 5 % du montant de l'achat	<ul style="list-style-type: none"> Vous choisissez le taux avec votre conseiller. Les frais d'acquisition initiaux sont prélevés sur le montant de l'achat et versés sous forme de commission.
Frais d'acquisition reportés (FAR)	Retrait des parts : 1 ^{re} année suivant l'achat 6 % 2 ^e année suivant l'achat 5 % 3 ^e année suivant l'achat 4 % 4 ^e année suivant l'achat 3 % 5 ^e année suivant l'achat 2 % 6 ^e année suivant l'achat 1 % Par la suite 0 %	<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit d'un taux fixe qui est déduit du montant de la vente. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission pouvant atteindre 5 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez nous sont versés. Vous pouvez vendre, chaque année, jusqu'à 10 % de vos parts sans frais d'acquisition reportés. Les frais d'acquisition reportés ne s'appliquent pas aux transferts entre les fonds détenus dans le contrat.

2. Frais permanents du Fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, le coût d'assurance lié aux garanties, les frais d'exploitation et les taxes applicables au Fonds. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter votre contrat d'assurance.

Garantie (échéance/décès)	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
75/100	3,44 %

3. Autres frais

D'autres frais peuvent s'appliquer si vous vendez ou transférez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert anticipé	2 % de la valeur des parts que vous négociez aux fins de transfert dans les 90 jours suivant leur achat.
Frais de transfert	2 % du montant du transfert à partir du 5 ^e transfert dans la même année civile.

Commission de suivi

Tant que vous détenez des parts du Fonds, nous versons à votre conseiller une commission de suivi pour les services et les conseils qu'il vous offre. Cette commission est payée à même les frais de gestion et son taux est fonction de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez :

- Frais d'acquisition initiaux – à hauteur de 1 % de la valeur de votre placement chaque année
- Frais d'acquisition reportés – à hauteur de 0,5 % de la valeur de votre placement chaque année

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez revenir sur votre décision quant à la souscription du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous pouvez aussi revenir sur votre décision à l'égard des dépôts et des transferts dans les deux jours ouvrables suivant la première des dates suivantes à survenir :

- la date à laquelle vous recevez la confirmation, ou
- cinq jours ouvrables après son envoi.

Vous devez nous aviser de l'annulation par courriel, télécopie ou courrier. Le montant remboursé correspond au montant investi ou, en cas de baisse, à la valeur marchande. Le remboursement ne vise que la transaction en question et comprend tous frais d'acquisition et autres frais que vous avez versés à l'égard de la transaction annulée. En cas d'annulation d'un transfert, le montant est déposé dans le fonds d'origine.

RENSEIGNEMENTS

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et le Cahier de renseignements. Vous pouvez nous contacter comme suit :

Transamerica Vie Canada Sans frais : 1-800-797-2643
 5000, rue Yonge Courriel : ipservices@transamerica.ca
 Toronto, ON M2N 7J8 www.transamerica.ca

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

NOUS AVONS INTENTIONNELLEMENT LAISSÉ CETTE PAGE EN BLANC.

Annexe A – Objectifs et politiques de placement des Fonds

Vous trouverez ci-après une description des objectifs et politiques de placement des Fonds offerts au titre du contrat **FPG Transamerica**.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Marché monétaire et Revenu fixe		
FPG canadien de marché monétaire Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'offrir aux épargnants la protection du capital et la liquidité élevée que procurent les titres du marché monétaire à court terme au Canada et d'obtenir un rendement maximal tout en assumant un minimum de risques.	Le Fonds investit dans des titres de première qualité présentant un faible risque et arrivant à échéance dans moins d'un an, afin de profiter des taux de rendement accessibles sur le marché. Il peut investir dans des titres canadiens à court terme émis par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par des institutions financières et sociétés ayant une cote de solvabilité d'au moins A1 et R1. Il s'agit de titres de première qualité dont la durée résiduelle moyenne, pondérée en dollars, ne dépassera pas 180 jours. Actuellement, le Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés mais il peut y recourir, tel qu'il est décrit dans la section Utilisation autorisée des instruments dérivés. L'actif du Fonds est actuellement placé dans des liquidités et des bons du Trésor à hauteur de 100 %.
FPG d'obligations canadiennes Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'afficher une croissance stable à long terme et de réaliser un revenu en intérêts et une plus-value en capital en investissant dans des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.	Le Fonds investit principalement dans des obligations à échéances diverses et des titres à court terme d'émetteurs canadiens. Il est prévu que la durée du portefeuille du fonds soit maintenue pendant une période de plus ou moins deux ans par rapport à la durée de l'indice général de rendement total Merrill Lynch Canada ou de tout indice le remplaçant. Le Fonds se concentre uniquement sur les titres d'émetteurs canadiens, américains et supranationaux. Ce sont des titres négociables de qualité supérieure, composés d'obligations gouvernementales, de titres adossés à des créances mobilières et d'obligations de sociétés. La cote de solvabilité du portefeuille se situera dans la moyenne (soit BBB dans le cas des obligations) au moment de l'achat. En règle générale, le Fonds investit au moins 65 % de son actif dans des obligations de bonne qualité dont l'échéance varie entre cinq (5) et 30 ans. Il peut aussi investir jusqu'à 35 % de son actif dans des titres de moindre qualité et des titres non cotés. Toutefois, il ne peut investir à plus de 10 % de la valeur marchande de son actif dans les titres d'un émetteur unique au moment de l'achat, sauf s'il s'agit de titres du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux ou de leurs organismes. Soulignons que le Fonds ne peut investir à plus de 25 % de la valeur marchande de son actif dans un secteur industriel donné au moment de l'achat. Actuellement, ce Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés mais il peut y recourir, tel qu'il est décrit dans la section Utilisation autorisée des instruments dérivés.
FPG à revenu favorable TD Transamerica	Le Fonds a pour objectif de mettre l'accent sur le revenu avec la possibilité d'une plus-value du capital en investissant dans des parts du Portefeuille à revenu favorable TD ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise à mettre l'accent sur le revenu avec la possibilité d'une plus-value du capital grâce à des placements dans les titres à revenu fixe et les titres productifs de revenu canadiens. Le Portefeuille à revenu favorable TD investit principalement dans des parts des Fonds mutuels TD. Les placements peuvent, de temps à autre, inclure des fonds communs qui ne sont pas gérés par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) (ou des sociétés membres de son groupe ou liées), surtout des fonds communs présentant un potentiel de revenu. L'objectif de placement du fonds sous-jacent ne peut être modifié qu'avec l'approbation des porteurs de ses parts. Une fois l'approbation obtenue, les titulaires de contrat sont informés de la modification.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Marché monétaire et Revenu fixe – suite		
FPG d'obligations canadiennes à court terme Transamerica	L'objectif de ce fonds consiste à préserver le capital et la liquidité tout en générant un revenu élevé. Le fonds investit dans les titres du marché monétaire et les titres à revenu fixe à court terme émis par les gouvernements, les organismes supranationaux et les sociétés.	Ce fonds peut investir dans les obligations, les titres hypothécaires, les dépôts à terme, les certificats de placement garanti canadiens et autres titres canadiens à court terme émis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les organismes supranationaux et les sociétés. Tous les titres sont des valeurs de bonne qualité. Les principaux placements du fonds seront effectués dans des instruments à court terme dont la durée moyenne à l'échéance ne dépasse pas trois ans. Cette durée ne devrait cependant pas être inférieure à 90 jours. La pondération maximale d'un titre donné se situe à 10 % de la valeur marchande de l'actif du fonds au moment de l'achat, exception faite des titres émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et leurs agences.
Équilibrés canadiens		
FPG équilibré canadien Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'afficher une croissance stable à long terme et de minimiser le risque par le biais d'une diversification raisonnable en investissant dans des titres à revenu fixe et des actions.	Le Fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs canadiens, mais des titres étrangers peuvent y être inclus. Il cherche à réaliser son objectif de placement grâce à des placements judicieux. Il a été spécialement créé pour les titulaires de police qui ne tiennent pas à choisir eux-mêmes la composition de leur portefeuille. Il est constitué essentiellement de titres libellés en dollars canadiens, mais d'autres devises y sont également représentées. Les actions privilégiées et ordinaires sont celles de sociétés cotées à la Bourse de Toronto, à toute autre bourse des valeurs ou tout marché hors bourse reconnu(e). Le Fonds peut comprendre des titres à revenu fixe (y compris des obligations de sociétés et de gouvernements ayant une cote de solvabilité moyenne), des actions (comme les actions ordinaires et privilégiées, les droits et bons de souscription), des instruments dérivés (sans levier financier), des certificats de dépôt, des liquidités et des titres à court terme. La composition du portefeuille est rajustée à intervalles réguliers afin de tenir compte des rendements potentiels sur les marchés des valeurs à revenu fixe et des actions. Le Fonds ne peut investir à plus de 10 % de la valeur marchande de son actif dans les titres d'un émetteur unique au moment de l'achat, sauf s'il s'agit de titres du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux ou de leurs organismes. Le portefeuille d'actions détiendra, en tout temps, moins de 10 % des titres avec droit de vote d'un émetteur donné. La diversification du portefeuille cherche à éviter toute concentration excessive en faveur d'une industrie. L'actif du Fonds est actuellement placé dans des actions et des titres à revenu fixe, tout en respectant les pondérations minimale de 20 % et maximale de 80 %.
FPG canadien à versement fixe Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'assurer une plus-value en capital en investissant dans des parts du Fonds canadien à versement fixe imaxx ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise à générer un revenu mensuel constant avec la possibilité d'une plus-value du capital en investissant dans des titres à revenu fixe, des titres de fiducies de placement et des actions d'émetteurs canadiens. L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent ne peut être modifié qu'avec l'approbation de la majorité des porteurs de parts lors d'une assemblée convoquée à cette fin, sauf si la modification est requise en raison de modifications apportées à la loi.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Équilibrés canadiens – <i>suite</i>		
FPG canadien équilibré Fidelity Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'atteindre un rendement total élevé en investissant dans des parts du Fonds Fidelity Équilibre Canada ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise le rendement total élevé grâce à des placements effectués principalement dans une combinaison de titres de participation, d'obligations de bonne qualité, de titres à rendement élevé et de titres du marché monétaire d'émetteurs canadiens.
FPG de répartition d'actifs canadiens Fidelity Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'atteindre un rendement total élevé, en investissant dans des parts du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise un rendement total élevé. Il adopte une approche fondée sur la répartition de l'actif et investit surtout dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe et de titres du marché monétaire d'émetteurs canadiens.
PPG équilibré de dividendes TD Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif d'assurer une croissance stable à long terme et de générer un revenu en intérêts, en investissant dans des parts de fonds communs sous-jacents TD et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents TD et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Les fonds communs sous-jacents investiront surtout dans des titres de participation de première qualité et à rendement élevé et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens. Les titres à revenu fixe peuvent inclure des titres de créance qui ne sont pas des titres canadiens ni des titres de bonne qualité. La composition de l'actif du Portefeuille sera généralement de 35 % à 55 % en actions et de 45 % à 65 % en titres à revenu fixe. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.
FPG de revenu de dividendes TD Transamerica	Le Fonds a pour objectif de dégager un rendement après impôt élevé et une plus-value en capital en investissant dans des parts du Fonds de revenu de dividendes TD ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise à produire un rendement après impôt élevé grâce au traitement fiscal préférentiel des revenus de dividendes et à la possibilité d'une plus-value en capital, en investissant principalement dans des actions ordinaires et privilégiées de sociétés canadiennes, de même que dans des obligations et d'autres titres productifs de revenus.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Actions canadiennes		
FPG d'actions canadiennes Transamerica	Le Fonds a pour objectif de produire, moyennant un risque modéré, un rendement global supérieur à long terme, sous forme de gains en capital et de revenu en dividendes grâce à des placements effectués dans des titres de participation d'émetteurs canadiens.	Le Fonds investit principalement dans des actions (notamment les actions ordinaires et privilégiées et les droits et bons de souscription) bien que les placements puissent comprendre des instruments dérivés (sans effet de levier). Les placements tels que les liquidités et les titres à court terme seront également inclus. Le Fonds se concentrera surtout sur les actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation et, lorsque cela est jugé nécessaire, sur les actions de certaines sociétés à moyenne capitalisation. Le portefeuille du Fonds est diversifié d'une façon générale. Le Fonds ne peut investir à plus de 10 % de la valeur marchande de son actif dans les titres d'un émetteur unique au moment de l'achat. La diversification du portefeuille cherche à éviter toute concentration excessive en faveur d'une industrie ou d'une société. Le portefeuille d'actions détiendra, en tout temps, moins de 10 % des titres avec droit de vote d'un émetteur donné. Les placements sont principalement canadiens, mais des titres étrangers peuvent y être inclus. Les titres sont ceux de sociétés inscrites à la Bourse de Toronto ou à toute autre bourse reconnue au Canada ou dont les titres sont négociés sur le marché hors cote.
FPG indiciel de sociétés canadiennes à forte capitalisation Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice généralement reconnu sur le marché des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation, actuellement l'indice S&P/TSX 60.	Le Fonds vise la croissance du capital à long terme grâce à des placements effectués dans des titres de participation de sociétés canadiennes. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit actuellement dans des fonds négociés en bourse (FNB) et (ou) des contrats à terme normalisés dont la valeur est fonction du rendement de l'indice S&P/TSX 60. Les instruments du marché monétaire, tels que les bons du Trésor et les titres de créance à court terme émis par l'État et des sociétés, peuvent constituer le reste de son actif. Le Fonds peut recourir à des instruments dérivés (comme des contrats d'options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré) et à d'autres instruments, qui servent à obtenir l'exposition désirée à un indice ou qui tirent leur valeur du rendement d'un indice. Les placements dans des instruments dérivés s'effectueront sans recours à l'effet de levier. La valeur des contrats à terme normalisés en cours doit correspondre autant que possible à la valeur des placements en espèces et des titres à court terme garantissant les placements.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Actions américaines		
FPG indiciel d'actions américaines Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice généralement reconnu sur le marché des actions de sociétés américaines, actuellement l'indice S&P 500.	Le Fonds vise la croissance du capital à long terme grâce à des placements effectués dans des titres de participation de sociétés américaines. Pour atteindre son objectif, le Fonds investit actuellement dans des fonds négociés en bourse (FNB) et (ou) des contrats à terme normalisés dont la valeur est fonction du rendement de l'indice S&P 500. Les instruments du marché monétaire, tels que les bons du Trésor et les titres de créance à court terme émis par l'État et des sociétés, peuvent constituer le reste de son actif. Le Fonds peut recourir à des instruments dérivés (comme des contrats d'options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré) et à d'autres instruments, qui servent à obtenir l'exposition désirée à un indice ou qui tirent leur valeur du rendement d'un indice. Les placements dans des instruments dérivés s'effectueront sans recours à l'effet de levier. La valeur des contrats à terme normalisés en cours doit correspondre autant que possible à la valeur des placements en espèces et des titres à court terme garantissant les placements. Le Fonds ne cherche pas à se prémunir contre les fluctuations de devises.
Actions mondiales		
FPG de croissance mondiale Transamerica	Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe aux quatre coins du monde. Il sera géré de manière à assurer une diversification prudente en fonction des pays, des industries et des valeurs.	Ce fonds peut être investi dans des actions (dont les actions ordinaires et privilégiées, les droits et les bons de souscription), des parts de fiducies, des options sur indice boursier, des contrats à terme normalisés et d'autres instruments dérivés (sans levier financier), des obligations convertibles en actions ordinaires et d'autres titres à revenu fixe. Le fonds peut également investir dans des parts de fonds communs, des caisses en gestion commune et d'autres placements que nous jugeons appropriés, à des fins de couverture. Des placements en espèces, des titres du marché monétaire et d'autres titres à court terme pourraient également être inclus. Le fonds peut dévier de son objectif de placement en investissant temporairement une partie ou la totalité de ses actifs dans des espèces, quasi-espèces ou titres à revenu fixe durant les périodes de fléchissement du marché ou pour autres raisons. Les taux de change peuvent être garantis ou non, à la discrétion du portefeuilleiste du FPG.
Portefeuilles de répartition de l'actif		
PPG Prudence CI Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif de générer un revenu raisonnable tout en maintenant une croissance modérée du capital investi à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. La répartition de l'actif cible du Portefeuille est actuellement de 60 % en titres axés sur le revenu et de 40 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Portefeuilles de répartition de l'actif – suite		
PPG canadien équilibré CI Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif de générer un revenu raisonnable tout en maintenant une croissance modérée du capital investi à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. La répartition de l'actif cible du Portefeuille est actuellement de 50 % en titres axés sur le revenu et de 50 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.
PPG équilibré CI Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif d'assurer un équilibre raisonnable entre la croissance et les placements axés sur le revenu, avec un léger penchant pour les fonds axés sur la croissance, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. La répartition de l'actif cible du Portefeuille est actuellement de 40 % en titres axés sur le revenu et de 60 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.
PPG de croissance CI Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif d'assurer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents composé essentiellement de fonds axés sur la croissance et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Toutefois, les fonds axés sur le revenu revêtent une certaine importance.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. La répartition de l'actif cible du portefeuille est actuellement de 25 % en titres axés sur le revenu et de 75 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.
PPG de croissance maximale CI Transamerica	Le Portefeuille a pour objectif d'assurer une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents composé essentiellement de fonds axés sur la croissance et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.	Le Portefeuille investit la totalité de son actif net dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. La répartition de l'actif cible du Portefeuille est actuellement de 100 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque PPG, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents. Aucun avis ne vous sera envoyé lorsque les PPG sont rééquilibrés ou lorsqu'un fonds sous-jacent et (ou) sa pondération cible fait (ou font) l'objet de modifications. Si la modification répond à la définition d'un changement fondamental, les dispositions de la règle Changements fondamentaux et autres changements au sens de l'article 14.1 de la Police de rente s'appliqueront.

Fonds de placement garanti Transamerica	Objectif de placement	Politique de placement
Portefeuilles de répartition de l'actif – <i>suite</i>		
FPG équilibré de revenu Quotientiel Transamerica	Le Fonds a pour objectif de réaliser un équilibre entre le revenu régulier et la plus-value en capital à long terme en investissant dans des parts du Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise l'équilibre entre le revenu régulier et la plus-value en capital à long terme en investissant dans des fonds communs d'actions et de titres axés sur le revenu, en privilégiant toutefois le revenu.
FPG équilibré de croissance Quotientiel Transamerica	Le Fonds a pour objectif de réaliser un équilibre entre le revenu régulier et la plus-value en capital à long terme en investissant dans des parts du Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise l'équilibre entre le revenu régulier et la plus-value en capital à long terme en investissant dans des fonds communs d'actions et de titres axés sur le revenu, en privilégiant toutefois la plus-value en capital.
FPG de croissance Quotientiel Transamerica	Le Fonds a pour objectif de réaliser un équilibre entre le revenu régulier et la plus-value en capital à long terme en investissant dans des parts du Portefeuille de croissance Quotientiel ou d'un fonds semblable.	Le Fonds investit la totalité de son actif net dans le fonds sous-jacent actuel et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés. Le fonds sous-jacent vise la plus-value en capital à long terme en investissant principalement dans une variété de fonds communs d'actions, et à obtenir une stabilité supplémentaire en investissant dans des fonds communs de revenu.

NOUS AVONS INTENTIONNELLEMENT LAISSÉ CETTE PAGE EN BLANC.

Annexe B – Renseignements sur les fonds sous-jacents et les sociétés de fonds

Les fonds sous-jacents ont été choisis conformément aux mandats de chaque PPG Transamerica pour ce qui est du revenu et des actions. Nous avons tenu compte des aspects suivants : la régularité du rendement, la volatilité, le style de gestion, les points forts, les antécédents et le rendement rajusté selon le risque. Chaque fonds sous-jacent est classé par société de gestion. Vous pouvez vous procurer un exemplaire

du prospectus simplifié et (ou) des états financiers vérifiés des fonds sous-jacents directement auprès des sociétés de fonds communs de placement en communiquant avec elles à l'adresse fournie plus loin. L'objectif de placement du fonds commun sous-jacent ne peut être modifié sans l'approbation des porteurs de ses parts. Une fois l'approbation obtenue, vous serez informé de la modification.

Placements CI

Portefeuille Prudence CI Transamerica

Objectif de placement

Le Portefeuille a pour objectif de générer un revenu raisonnable tout en maintenant une croissance modérée du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale afin de créer un portefeuille diversifié par style de placements, par catégorie d'actifs et par région géographique. Ce Portefeuille est généralement composé de titres de participation canadiens, américains et internationaux et de titres de revenu fixe canadiens et mondiaux.

Aux fins d'établir les répartitions d'actifs cibles du Portefeuille, le conseiller en valeurs évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité antérieure dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du Portefeuille.

La répartition d'actif cible du Portefeuille est de 60 % en titres axés sur le revenu et de 40 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque Portefeuille, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents.

Gestionnaire/Conseiller

Placements CI

Date de lancement

Septembre 2012

Portefeuille équilibré CI Transamerica

Objectif de placement

Le Portefeuille a pour objectif d'assurer un équilibre raisonnable entre la croissance et les placements axés sur le revenu, avec un léger penchant pour les fonds axés sur la croissance, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.

Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale afin de créer un portefeuille diversifié par style de placements, par catégorie d'actifs et par région géographique. Ce Portefeuille est généralement composé de titres de participation canadiens, américains et internationaux et de titres de revenu fixe canadiens et mondiaux.

Aux fins d'établir les répartitions d'actifs cibles du Portefeuille, le conseiller en valeurs évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité antérieure dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du Portefeuille.

La répartition d'actif cible du Portefeuille est de 50 % en titres axés sur le revenu et de 50 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque Portefeuille, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents.

Gestionnaire/Conseiller

Placements CI

Date de lancement

Septembre 2012

Placements CI *suite*

Portefeuille canadien équilibré CI Transamerica

Objectif de placement	Le Portefeuille a pour objectif de générer un revenu raisonnable et de maintenir une croissance modérée du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué de titres axés sur le revenu et d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.
Stratégies de placement	<p>Le conseiller en valeurs utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale afin de créer un portefeuille diversifié par style de placements, par catégorie d'actifs et par région géographique. Ce Portefeuille est généralement composé de titres de participation canadiens, américains et internationaux et de titres de revenu fixe canadiens et mondiaux.</p> <p>Aux fins d'établir les répartitions d'actifs cibles du Portefeuille, le conseiller en valeurs évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité antérieure dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du Portefeuille.</p> <p>La répartition d'actif cible du Portefeuille est de 50 % en titres axés sur le revenu et de 50 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque Portefeuille, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents.</p>
Gestionnaire/Conseiller	Placements CI
Date de lancement	Septembre 2012

Portefeuille de croissance CI Transamerica

Objectif de placement	Le Portefeuille a pour objectif de générer une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds d'actions (les fonds axés sur le revenu revêtant une certaine importance) et dans des parts de fonds communs sous-jacents et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.
Stratégies de placement	<p>Le conseiller en valeurs utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale afin de créer un portefeuille diversifié par style de placements, par catégorie d'actifs et par région géographique. Ce Portefeuille est généralement composé de titres de participation canadiens, américains et internationaux et de titres de revenu fixe canadiens et mondiaux.</p> <p>Aux fins d'établir les répartitions d'actifs cibles du Portefeuille, le conseiller en valeurs évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité antérieure dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du Portefeuille.</p> <p>La répartition d'actif cible du Portefeuille est de 25 % en titres axés sur le revenu et de 75 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque Portefeuille, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents.</p>
Gestionnaire/Conseiller	Placements CI
Date de lancement	Septembre 2012

Placements CI *suite*

Portefeuille de croissance maximale CI Transamerica

Objectif de placement	Le Portefeuille a pour objectif de générer une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié de fonds communs sous-jacents constitué d'actions et (ou) dans d'autres placements que nous jugeons appropriés.
Stratégies de placement	<p>Le conseiller en valeurs utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale afin de créer un portefeuille diversifié par style de placements, par catégorie d'actifs et par région géographique. Ce Portefeuille est généralement composé de titres de participation canadiens, américains et internationaux et de titres de revenu fixe canadiens et mondiaux.</p> <p>Aux fins d'établir les répartitions d'actifs cibles du Portefeuille, le conseiller en valeurs évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement de chaque fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité antérieure dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du Portefeuille.</p> <p>La répartition d'actif cible du Portefeuille est de 100 % en actions. Pour mieux réaliser l'objectif de placement de chaque Portefeuille, nous pouvons, en tout temps, changer les combinaisons visées et les fonds sous-jacents.</p>
Gestionnaire/Conseiller	Placements CI
Date de lancement	Septembre 2012

Gestion de Placements TD Inc.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD

Objectif de placement	Le fonds vise un revenu en intérêts à taux élevé, en investissant principalement dans des titres de créance de premier ordre libellés en dollars canadiens. Il peut également, à l'occasion, chercher à obtenir une valeur ajoutée de titres de créance qui ne sont pas des titres canadiens et (ou) des titres de qualité afin d'améliorer le rendement global.
Stratégies de placement	Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du fonds en consacrant une importance particulière aux obligations libellées en dollars canadiens, notamment des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada, des provinces canadiennes ou de municipalités, de sociétés canadiennes ou d'émetteurs étrangers (obligations Feuille d'érable). De plus, le fonds peut investir dans un ou plusieurs des instruments suivants : des obligations mondiales de première qualité et de qualité inférieure, des titres de créance de marchés émergents et tout autre titre de créance. Le conseiller en valeurs estime qu'une stratégie recourant à une sélection ascendante rigoureuse de titres eu égard à l'environnement macroéconomique permettra d'accroître la valeur et d'améliorer le rendement à long terme.
Gestionnaire/Conseiller	Gestion de Placements TD Inc.
Date de lancement	Septembre 2007

Fonds de croissance de dividendes TD

Objectif de placement	Le fonds vise un revenu élevé après impôt et une croissance continue en investissant principalement dans des titres de participation à rendement élevé et de qualité supérieure et dans d'autres titres productifs de revenus d'émetteurs canadiens.
Stratégies de placement	Le conseiller en valeurs cherche à réaliser l'objectif de placement fondamental du fonds en achetant principalement des actions ordinaires de grandes sociétés qui ont soit un rendement supérieur à la moyenne ou une perspective de rendement global intéressant à faible risque. Les placements dans les titres de participation tendront à se concentrer dans les secteurs des services financiers, des pipelines et des services publics du marché, mais incluront également des placements occasionnels dans de grandes sociétés. Des placements dans des titres de fiducies de revenu et d'autres fiducies, des obligations, des actions privilégiées ainsi que des fonds négociés en bourse peuvent également être détenus par le fonds. Celui-ci peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de son actif net au moment où ces titres étrangers sont achetés.
Gestionnaire/Conseiller	Gestion de Placements TD Inc.
Date de lancement	Septembre 1987

Coordonnées des sociétés de fonds sous-jacents

Tous les renseignements sur les fonds sous-jacents, y compris leur objectif de placement, sont fondés sur les renseignements fournis par les sociétés de fonds.

Le lien entre ces sociétés et la Transamerica est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pour vous procurer un exemplaire du prospectus simplifié et (ou) des états financiers vérifiés des fonds sous-jacents, veuillez communiquer avec la société de fonds communs de placement pertinente, à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessous :

Société de gestion de placement	Adresse et téléphone	Lien avec la Transamerica
AEGON Gestion de capitaux Inc.  <small>Gestion de capitaux Inc.</small>	5000, rue Yonge Toronto (Ontario) M2N 7J8 1-800-983-6439	Affiliée à la Transamerica
AEGON Gestion de fonds Inc.  <small>Gestion de fonds Inc.</small>	5000, rue Yonge Toronto (Ontario) M2N 7J8 1-866-imaxx-go (462-9946)	Affiliée à la Transamerica
Placements CI Inc. 	Place CI 2, rue Queen Est, 20 ^e étage Toronto (Ontario) M5C 3G7 1-800-268-9374	Non affiliée à la Transamerica
Fidelity Investments Canada s.r.i. 	483, rue Bay, bureau 200 Toronto (Ontario) M5G 2N7 1-800-263-4077	Non affiliée à la Transamerica
Placements Franklin Templeton 	5000, rue Yonge, bureau 900 Toronto (Ontario) M2N 0A7 1-800-897-7281 (français) 1-800-387-0830 (anglais)	Non affiliée à la Transamerica
Gestion de Placements TD Inc.  Fonds Mutuels	C.P. 100 Tour TD Centre Toronto-Dominion Toronto (Ontario) M5K 1G8 1-800-895-4463 (français) 1-866-222-3456 (anglais) 1-800-387-2828 (langues asiatiques)	Non affiliée à la Transamerica

NOUS AVONS INTENTIONNELLEMENT LAISSÉ CETTE PAGE EN BLANC.

Annexe C – Principaux risques associés aux Fonds

Le tableau qui suit énumère les principaux risques pouvant être associés aux placements sous-jacents des Fonds. Pour une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la section « Risques associés aux fonds distincts » du Cahier de renseignements sur les fonds.

Risques	Fonds distincts				
	FPG canadien de marché monétaire Transamerica	FPG d'obligations canadiennes Transamerica	FPG à revenu favorable TD Transamerica	FPG équilibré canadien Transamerica	FPG canadien à versement fixe Transamerica
Trésorerie	*	*	*	*	*
Dépréciation du capital			*		*
Produits de base					*
Concentration					*
Crédit	*	*	*	*	*
Certificats représentatifs d'actions étrangères					
Instruments dérivés	*	*	*	*	*
Marchés émergents					
Actions			*	*	*
Fonds négociés en bourse (FNB)					
Devises		*	*		*
Placements étrangers		*	*	*	*
Fiducies de revenu et sociétés en commandite			*	*	*
Fonds indiciels					
Taux d'intérêt	*	*	*	*	*
Grands investisseurs	*	*	*	*	*
Liquidité	*	*		*	*
Titres à faible cote ou non cotés		*		*	*
Titres adossés à des créances immobilières et mobilières	*	*		*	*
Catégories ou séries multiples	*	*	*	*	*
Obligations municipales		*		*	
Gestion passive					
Mise en pension ou prise en pension de titres	*	*	*	*	*
Opérations de prêt de titres	*	*	*	*	*
Fonds ayant une faible valeur liquidative					
Petites sociétés					
Spécialisation					*
Vente à découvert					
Date d'échéance					
Changements fiscaux	*	*	*	*	*
Réplication			*		
Fonds sous-jacents			*		

Risques	Fonds distincts				
	FPG d'obligations canadiennes à court terme Transamerica	FPG canadien équilibré Fidelity Transamerica	FPG de répartition d'actifs canadiens Fidelity Transamerica	PPG équilibré de dividendes TD Transamerica	FPG de revenu de dividendes TD Transamerica
Trésorerie	*	*	*	*	*
Dépréciation du capital				*	*
Produits de base				*	*
Concentration		*	*	*	
Crédit	*	*	*	*	*
Certificats représentatifs d'actions étrangères		*	*		
Instruments dérivés	*	*	*	*	*
Marchés émergents				*	
Actions		*	*	*	*
Fonds négociés en bourse (FNB)				*	
Devises		*	*	*	*
Placements étrangers		*	*	*	*
Fiducies de revenu et sociétés en commandite		*	*	*	*
Fonds indiciels					
Taux d'intérêt	*	*	*	*	*
Grands investisseurs	*	*	*	*	*
Liquidité	*	*	*	*	
Titres à faible cote ou non cotés	*	*	*	*	
Titres adossés à des créances immobilières et mobilières	*	*	*		*
Catégories ou séries multiples	*	*	*	*	*
Obligations municipales	*			*	
Gestion passive				*	
Mise en pension ou prise en pension de titres		*	*	*	
Opérations de prêt de titres		*	*	*	
Fonds ayant une faible valeur liquidative					
Petites sociétés		*	*		
Spécialisation		*	*		
Vente à découvert					
Date d'échéance					
Changements fiscaux	*	*	*	*	*
Réplication		*	*	*	*
Fonds sous-jacents		*	*	*	*

Annexe C – Principaux risques associés aux Fonds *suite*

Risques	Fonds distincts				
	FPG d'actions canadiennes Transamerica	FPG indiciel de sociétés canadiennes à forte capitalisation Transamerica	FPG indiciel d'actions américaines Transamerica	FPG de croissance mondiale Transamerica	PPG Prudence CI Transamerica
Trésorerie	*	*	*	*	*
Dépréciation du capital					*
Produits de base	*				
Concentration	*			*	
Crédit	*	*	*	*	*
Certificats représentatifs d'actions étrangères				*	*
Instruments dérivés	*	*	*	*	*
Marchés émergents				*	*
Actions	*	*	*	*	*
Fonds négociés en bourse (FNB)		*	*	*	
Devises				*	*
Placements étrangers	*		*	*	*
Fiducies de revenu et sociétés en commandite	*	*			*
Fonds indiciels		*	*		
Taux d'intérêt	*	*	*	*	*
Grands investisseurs	*	*	*	*	*
Liquidité	*			*	
Titres à faible cote ou non cotés				*	*
Titres adossés à des créances immobilières et mobilières	*				*
Catégories ou séries multiples	*	*	*	*	*
Obligations municipales				*	*
Gestion passive		*	*		
Mise en pension ou prise en pension de titres	*			*	*
Opérations de prêt de titres	*			*	*
Fonds ayant une faible valeur liquidative		*	*	*	
Petites sociétés	*			*	*
Spécialisation	*			*	
Vente à découvert					*
Date d'échéance					
Changements fiscaux	*	*	*	*	*
Réplication		*	*		*
Fonds sous-jacents					*

Annexe C – Principaux risques associés aux Fonds *suite*

Risques	Fonds distincts			
	PPG canadien équilibré CI Transamerica	PPG équilibré CI Transamerica	PPG de croissance CI Transamerica	PPG de croissance maximale CI Transamerica
Trésorerie	*	*	*	*
Dépréciation du capital	*	*	*	*
Produits de base			*	*
Concentration				
Crédit	*	*	*	*
Certificats représentatifs d'actions étrangères	*	*	*	*
Instruments dérivés	*	*	*	*
Marchés émergents		*	*	*
Actions	*	*	*	*
Fonds négociés en bourse (FNB)				
Devises	*	*	*	*
Placements étrangers	*	*	*	*
Fiducies de revenu et sociétés en commandite	*	*	*	*
Fonds indiciels				
Taux d'intérêt	*	*	*	*
Grands investisseurs	*	*	*	*
Liquidité				
Titres à faible cote ou non cotés	*	*	*	*
Titres adossés à des créances immobilières et mobilières	*	*	*	*
Catégories ou séries multiples	*	*	*	*
Obligations municipales	*	*	*	*
Gestion passive				
Mise en pension ou prise en pension de titres	*	*	*	*
Opérations de prêt de titres	*	*	*	*
Fonds ayant une faible valeur liquidative				
Petites sociétés	*	*	*	*
Spécialisation	*			
Vente à découvert	*	*	*	*
Date d'échéance				
Changements fiscaux	*	*	*	*
Réplication	*	*	*	*
Fonds sous-jacents	*	*	*	*

Annexe C – Principaux risques associés aux Fonds *suite*

Risques	Fonds distincts		
	FPG équilibré de revenu Quotientiel Transamerica	FPG équilibré de croissance Quotientiel Transamerica	FPG de croissance Quotientiel Transamerica
Trésorerie	*	*	*
Dépréciation du capital			
Produits de base			
Concentration			
Crédit	*	*	*
Certificats représentatifs d'actions étrangères			
Instruments dérivés	*	*	*
Marchés émergents	*	*	*
Actions	*	*	*
Fonds négociés en bourse (FNB)	*	*	*
Devises	*	*	*
Placements étrangers	*	*	*
Fiducies de revenu et sociétés en commandite	*	*	*
Fonds indiciels			
Taux d'intérêt	*	*	*
Grands investisseurs	*	*	*
Liquidité	*	*	*
Titres à faible cote ou non cotés	*	*	*
Titres adossés à des créances immobilières et mobilières	*	*	*
Catégories ou séries multiples	*	*	*
Obligations municipales			
Gestion passive	*	*	*
Mise en pension ou prise en pension de titres	*	*	*
Opérations de prêt de titres	*	*	*
Fonds ayant une faible valeur liquidative			
Petites sociétés	*	*	*
Spécialisation			
Vente à découvert			
Date d'échéance			
Changements fiscaux	*	*	*
Réplication	*	*	*
Fonds sous-jacents	*	*	*

NOUS AVONS INTENTIONNELLEMENT LAISSÉ CETTE PAGE EN BLANC.

Annexe D – Frais imputés aux Fonds de placement garanti Transamerica

Frais imputés aux Fonds

Le tableau ci-dessous indique les codes, les frais de gestion annuels*, les frais d'assurance actuels, le plafond des frais d'assurance** et le ratio des frais de gestion (RFG)*** des Fonds de placement garanti Transamerica.

Nom du fonds distinct	Codes du fonds		Frais de gestion annuels*	Frais d'assurance actuels	Plafond des frais d'assurance**	Ratio des frais de gestion (RFG)***
	FAR	FAI	Taxes non comprises			
Marché monétaire et revenu fixe						
FPG canadien de marché monétaire Transamerica	TLC1000	TLC1001	1,15 %	0,05 %	0,55 %	1,06 %
FPG d'obligations canadiennes Transamerica	TLC1002	TLC1003	1,50 %	0,20 %	0,70 %	2,26 %
FPG à revenu favorable TD Transamerica	TLC1056	TLC1057	2,10 %	0,30 %	0,80 %	3,04 %
FPG d'obligations canadiennes à court terme Transamerica	TLC1100	TLC1101	1,25 %	0,10 %	0,60 %	1,92 % – estimatif
Équilibrés canadiens						
FPG équilibré canadien Transamerica	TLC1004	TLC1005	1,80 %	0,55 %	1,05 %	2,94 %
FPG canadien à versement fixe Transamerica	TLC1012	TLC1013	2,05 %	0,70 %	1,20 %	3,38 %
FPG canadien équilibré Fidelity Transamerica	TLC1086	TLC1087	2,10 %	0,60 %	1,10 %	3,28 %
FPG de répartition d'actifs canadiens Fidelity Transamerica	TLC1092	TLC1093	2,15 %	0,60 %	1,10 %	3,39 %
PPG équilibré de dividendes TD Transamerica	TLC1058	TLC1059	2,10 %	0,40 %	0,90 %	3,11 %
FPG de revenu de dividendes TD Transamerica	TLC1062	TLC1063	2,10 %	0,70 %	1,20 %	3,46 %
Actions canadiennes						
FPG d'actions canadiennes Transamerica	TLC1014	TLC1015	2,00 %	0,80 %	1,30 %	3,42 %
FPG indiciel de sociétés canadiennes à forte capitalisation Transamerica	TLC1024	TLC1025	1,90 %	0,85 %	1,35 %	3,30 %
Actions américaines						
FPG indiciel d'actions américaines Transamerica	TLC1026	TLC1027	1,90 %	0,85 %	1,35 %	3,30 %
Actions mondiales						
FPG de croissance mondiale Transamerica	TLC1028	TLC1029	1,92 %	0,90 %	1,40 %	3,38 % – estimatif
Portefeuilles de répartition de l'actif						
PPG Prudence CI Transamerica	TLC1040	TLC1041	2,10 %	0,40 %	0,90 %	3,08 %
PPG canadien équilibré CI Transamerica	TLC1042	TLC1043	2,10 %	0,45 %	0,95 %	3,19 %
PPG équilibré CI Transamerica	TLC1044	TLC1045	2,20 %	0,55 %	1,05 %	3,41 %
PPG de croissance CI Transamerica	TLC1046	TLC1047	2,20 %	0,60 %	1,10 %	3,51 %
PPG de croissance maximale CI Transamerica	TLC1048	TLC1049	2,25 %	0,80 %	1,30 %	3,81 %
FPG équilibré de revenu Quotientiel Transamerica	TLC1064	TLC1065	2,20 %	0,50 %	1,00 %	3,37 %
FPG équilibré de croissance Quotientiel Transamerica	TLC1066	TLC1067	2,20 %	0,55 %	1,05 %	3,33 %
FPG de croissance Quotientiel Transamerica	TLC1070	TLC1071	2,20 %	0,60 %	1,10 %	3,44 %

* Sous réserve de la règle régissant les changements fondamentaux, nous pouvons changer les frais de gestion de tout Fonds sur préavis écrit d'au moins 60 jours. Pour plus d'information, veuillez consulter l'article 14.2 « Changements fondamentaux et autres changements » du Cahier de renseignements.

** Nous pouvons majorer les frais d'assurance sans préavis jusqu'à concurrence du plafond stipulé. Vous en serez toutefois informé chaque année. Si la majoration porte les frais au-delà du plafond, nous vous remettons un préavis d'au moins 60 jours. Vous disposerez alors des droits prévus à l'article 14.2 « Changements fondamentaux et autres changements » du Cahier de renseignements.

*** Les ratios des frais de gestion (RFG) se fondent sur les valeurs auditées au 31 décembre 2011 (le cas échéant, si le RFG estimatif n'est pas indiqué) et comprennent les frais de gestion actuels, les frais d'assurance actuels et les frais d'exploitation annualisés effectifs de l'année précédente majorés des taxes applicables. Les RFG de 2012 seront affichés sur notre site Web (www.transamerica.ca) et disponibles sur demande dès la publication des états financiers annuels de 2012.



5000, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2N 7J8
www.transamerica.ca

Compagnies  AEGON

Pour plus de détails, veuillez consulter le Cahier de renseignements du contrat Fonds de placement garanti Transamerica (IP1300FR/IP1300).

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire de contrat et peut prendre ou perdre de la valeur.

Placements CI et le logo et la conception graphique Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR LLC. Les logos de Placements Franklin Templeton sont des marques de commerce de Franklin Templeton Investments Corp. Le logo Fonds Mutuels TD est une marque de commerce de la Banque Toronto-Dominion. L'utilisation de toutes les marques de commerce de tierces parties dans ce document est autorisée.

^{MC} Marques de commerce de AEGON Canada ULC et/ou de ses sociétés affiliées.

^{MD} AEGON et le logo de AEGON sont des marques déposées de AEGON N.V. AEGON Canada ULC et ses sociétés affiliées sont autorisées à utiliser ces marques.

^{MD} Transamerica et le symbole de la pyramide sont des marques déposées de la Corporation Transamerica. La Transamerica Vie Canada est autorisée à utiliser ces marques.